

Table des matières

1.0	Introduction	1
2.0	Contexte	3
3.0	Objectifs	5
4.0	Concepts et définitions	7
5.0	Plan de l'enquête	11
5.1	Champ de l'enquête	11
5.2	Plan de l'échantillon	11
5.2.1	Stratification primaire	11
5.2.2	Types d'unités	12
5.2.3	Stratification secondaire	12
5.2.4	Délimitation et sélection des grappes	13
5.2.5	Sélection des logements	13
5.2.6	Sélection des personnes	14
5.3	Taille de l'échantillon	17
5.4	Renouvellement de l'échantillon	17
5.5	Plan de l'échantillon de l'EPA au Yukon	18
5.6	Modifications apportées au plan de l'EPA pour l'EINC	18
5.7	Taille de l'échantillon par province pour les Canadiens	19
6.0	Collecte des données	21
6.1	L'interview de l'EPA	21
6.2	Surveillance et contrôle	22
6.3	Non-réponse à l'EPA	22
6.4	Modifications à la collecte de données pour l'Enquête sur l'importance de la nature pour les Canadiens	22
6.4.1	Plan et mise à l'essai du questionnaire	23
6.4.2	Collecte élaborée de renseignements socio-démographiques	25
6.4.3	Premier contact	26
6.4.4	Envoi des questionnaires	27
6.4.5	Les suivis téléphoniques	27
6.5	Réponse à l'Enquête sur l'importance de la nature pour les Canadiens	28
7.0	Traitement des données	29
7.1	Saisie des données	29
7.2	Vérification	29
7.3	Codage des questions ouvertes	30
7.4	Entrée automatique des items non-réponse pour les variables sélectionnées	30
7.5	Création de variables dérivées	31

7.6	Préparation du fichier de microdonnées à grande diffusion . .	32
7.6.1	Évaluation du risque de divulgation des variables retenues	32
7.6.2	Autres variables supprimées du FMGD	34
7.6.3	Variables regroupées dans le FMGD	34
7.6.4	Variables fermées dans le FMGD	35
7.7	Pondération	36
8.0	Qualité des données	37
8.1	Taux de réponse	37
8.2	Erreurs relatives à l'enquête	38
8.2.1	Non-réponse	38
8.2.2	Collecte des données	40
8.2.3	Non-réponse	40
9.0	Lignes directrices pour la totalisation, l'analyse et la diffusion	41
9.1	Lignes directrices pour l'arrondissement	41
9.2	Lignes directrices pour la pondération de l'échantillon en vue de la totalisation	43
9.2.1	Définitions des genres d'estimations: nominal par opposition à quantitatives	43
9.2.2	Totalisation d'estimations de type nominal	46
9.2.3	Totalisation d'estimations quantitatives	46
9.3	Lignes directrices pour l'analyse statistique	47
9.4	Lignes directrices pour la diffusion en fonction de la variabilité d'échantillonnage	48
10.0	Tables de variabilité d'échantillon-nage approximative	51
10.1	Comment utiliser les tables de c.v. pour les estimations de type nominal	52
10.1.1	Exemples d'utilisation des tables de c.v. pour des estimations de type nominal	55
10.2	Comment utiliser les tables de c.v. pour calculer des limites de confiance	59
10.2.1	Exemple d'utilisation de tables de c.v. pour obtenir des limites de confiance	60
10.3	Comment utiliser les tables de c.v. pour effectuer un test t . .	60
10.3.1	Exemple d'utilisation des tables de c.v. pour effectuer un test t	61
10.4	Coefficients de variation d'estimations quantitatives	61
10.5	Seuils pour la diffusion des estimations relatives à l'Enquête sur l'importance de la nature pour les Canadiens	63
10.6	Tables de c.v.	64
11.0	Pondération	77
11.1	Pondération de l'EPA	77
11.2	Pondération pour l'Enquête sur l'importance de la nature pour les Canadiens	78
12.0	Questionnaire	83

1.0 Introduction

L'Enquête sur l'importance de la nature pour les Canadiens en 1996 a été menée entre mars et juin 1997 par Statistique Canada avec l'appui et la collaboration d'Environnement Canada et de quatorze autres partenaires provinciaux et territoriaux. Ce manuel a été rédigé en vue de faciliter la manipulation du fichier de microdonnées créé à partir des résultats de l'enquête.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur cet ensemble de données ou leur utilisation, veuillez vous adresser à :

Statistique Canada

Marc Hamel

Division des enquêtes spéciales, Statistique Canada

Section D7

5^e étage, Immeuble Jean Talon

Ottawa, Ontario, K1A 0T6

Téléphone : (613) 951-2495

Télécopieur : (613) 951-0562

Courriel : hamemar@statcan.ca

Environnement Canada

Elaine DuWors

Direction de l'économie environnementale

Place Vincent Massey - 7^e étage

351 Boulevard St-Joseph

Hull (Québec)

Téléphone : (819) 953-1416

Télécopieur : (819) 994-6787

Courriel : elaine.duwors@ec.gc.ca

2.0 Contexte

L'Enquête sur l'importance de la nature pour les Canadiens est le résultat d'un partenariat entre 16 agences des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux responsables de la faune, de l'eau, des forêts, du tourisme des parcs et des zones protégées. L'enquête de 1996 a pour but de mettre à jour et de confirmer les renseignements provenant des éditions de 1981, 1987 et 1991 de l'Enquête sur l'importance de la faune aux yeux des Canadiens, co-commanditées par des partenariats semblables. L'Enquête sur l'importance de la nature pour les Canadiens comprenait des questions semblables à celles des enquêtes précédentes sur les activités liées à la faune et sur la pêche récréative. Puis nous y avons ajouté un tout nouvel ensemble de questions sur les activités de plein air en zones naturelles telles que le camping et la navigation de plaisance. Le questionnaire d'enquête a été soigneusement conçu pour éviter le double dénombrement des jours, des voyages et des sommes : il fait la distinction entre les raisons principales et les raisons secondaires motivant la participation à une activité.

Les nouvelles questions portant sur les endroits où ont eu lieu les diverses activités liées à la nature ont ajouté une toute nouvelle dimension à l'enquête et ainsi permettront de répondre aux besoins en matière de politique et de programme en favorisant l'analyse des résultats par région d'intérêt pour les partenaires de l'enquête comme les écozones, les bassins versants et les régions infraprovinciales de gestion.

Si l'utilisateur veut voir un aperçu des résultats de l'enquête et le guide de comparaison de ces résultats avec ceux des enquêtes précédentes, il peut consulter le rapport intitulé *L'importance de la nature pour les Canadiens : les points saillants* (1999) publié par Environnement Canada et visible à www.ec.gc.ca/nature/survey.htm.

3.0 Objectifs

Les objectifs de l'Enquête sur l'importance de la nature pour les Canadiens étaient :

- mesurer l'importance de la nature pour les Canadiens sur le plan social et économique en recueillant de l'information sur les activités liées à la nature, y compris les activités comme l'observation, l'étude et la photographie de la nature; le camping et les sports comme la randonnée pédestre, la navigation de plaisance, la chasse et la pêche.
- fournir des données de base précises et fiables sur les activités liées à la nature communes aux provinces/territoires.
- concevoir des programmes de protection et d'utilisation durable de l'environnement à l'aide des renseignements de l'enquête.

4.0

Concepts et définitions

Cette section décrit dans leurs grandes lignes les concepts et définitions pouvant intéresser les utilisateurs. Les utilisateurs trouveront à la section 12 du présent guide une copie des questions utilisées.

Activité de plein air en zone naturelle : Une activité de plein air ou plus parmi les 17 spécifiées qui ont lieu lors de voyages dans des zones naturelles comme les forêts, les plans et les cours d'eau, les milieux humides, les champs et les autres endroits comme les cavernes et les broussailles. Ces activités incluent : la promenade dans la nature; la photographie de zones naturelles; la cueillette de noix, de baies ou de bois pour le feu; les pique-niques; le camping; la natation/activités de plage; le canot, la kayak, la voile, le bateau à moteur; la randonnée et le tourisme pédestre; l'alpinisme, l'équitation; l'utilisation de véhicules tout-terrain; le ski alpin; le ski de fond/raquette; la motoneige et la relaxation en plein air.

Activités indirectement reliées à la nature : Les activités permettant au participant d'entrer en contact avec la nature de façon indirecte. Ces activités comprennent la lecture sur la nature; le visionnement de films ou d'émissions de télévision sur la nature; l'achat d'art, d'artisanat ou d'affiches représentant la nature; la visite de zoos, de fermes à gibier, d'aquariums ou de musées d'histoire naturelle; l'adhésion ou la contribution à un club de naturalistes, de conservation ou de sportifs et l'entretien, la restauration ou l'achat de terrains à des fins de conservation.

Activités liées à la nature : Les activités récréatives comportant un contact quelconque, qu'il soit direct ou indirect, avec la nature. Les activités de plein air en zones naturelles, les activités résidentielles reliées à la faune, l'observation de la faune, la pêche récréative, la chasse et les activités indirectement reliées à la nature font partie de cette catégorie.

Activités résidentielles reliées à la faune : Activités ayant lieu aux environs de la résidence et dont font partie l'observation, la photographie, le nourrissage ou l'étude des animaux; l'entretien d'arbustes et de plantes pour les animaux ou de cabanes d'oiseaux.

Autres animaux sauvages : Tous les autres animaux non domestiques non couverts par les autres définitions, comme les papillons, les grenouilles, les serpents, les lézards, etc.

Autres endroits : Les broussailles, les déserts, les cavernes, les falaises, les montagnes, etc.

Autres oiseaux : Tous les autres oiseaux sauvages non inclus dans les oiseaux aquatiques tels que le merle, le moineau, la fauvette, l'épervier, le hibou, le tétras et la gélinotte, la perdrix, le faisan, etc.

Champs : Les champs agricoles, les prés, les prairies, etc.

Chasse : Chercher, chasser, traquer ou surveiller le gibier, qu'il soit abattu ou non. L'enquête fait la distinction entre la chasse comme activité principale et la chasse comme activité secondaire lors de voyages d'activités de plein air en zones naturelles.

Dépenses en hébergement : comprend les coûts pour les terrains de camping, les chalets, les lieux de villégiature, les hôtels, les motels, etc.

Dépenses en matériel : comprends les équipements achetés personnellement au Canada en 1996 tels que:

- l'équipement de plein air en général (les appareils photo et leurs accessoires, le matériel d'enregistrement audio, les lunettes d'approche, les bicyclettes, le matériel de camping, les vêtements spéciaux, les chaussures, les valises et sacs de voyage, les sacs à dos, etc.)
- l'équipement de ski (les skis, les bottes de ski, les vêtements de ski, autre équipement de ski, etc.)
- l'équipement de motoneige (les motoneiges, les vêtements de motoneige, autre équipement de motoneige, etc.)
- l'équipement de chasse (les armes à feu et leurs accessoires, les gibecières, les cornes de chasse, les chiens, les appeaux, etc.)
- l'équipement de pêche (les cannes à pêche, les moulinets, autre matériel de pêche, etc.)
- les embarcations/moteurs (les chaloupes, les canots, les kayaks, les voiliers, les moteurs de bateau, etc.)
- les véhicules (les camionnettes, les roulottes, les véhicules récréatifs/autocaravanes, les VTT, etc.)
- autre matériel

Dépenses en nourriture : Comprend les aliments et les boissons achetés au magasin et au restaurant.

Dépenses en transport : comprend les frais de fonctionnement des véhicules privés (l'essence et les réparations pour les automobiles, les bateaux privé, les avions, les véhicules récréatifs, etc.), la location de véhicules (les frais de location et l'assurance pour les automobiles, les bateaux, les camions, les véhicules récréatifs, etc.), le transport local (y compris les taxis, les autobus etc.), les frais pour les avions, les bateaux, les trains et les autobus.

Dépenses pour d'autres articles : Comprend les coûts de loisir et de divertissement (les permis, les droits d'accès, les coûts pour les guides, etc.), les achats au détail (les souvenirs, les livres, les magazines, la pellicule et les services photographiques, la location et la réparation de matériel, les piles électriques, etc.), et les articles spéciaux pour la chasse (les munitions, l'entretien des chiens) ou la pêche (les appâts, les accessoires de pêche, les lignes, etc.).

Endroits : Lieux où le répondant a participé à des activités liées à la nature.

Les répondants devaient donner le nom de la province, le nom de la ville ou du village le plus proche et la distance entre leur résidence et les principaux endroits où ils ont participé à des activités liées à la nature.

Excursions d'une journée : Fait référence aux fois où le répondant a quitté sa résidence pour une certaine activité et en est revenu le même jour.

Faune : Comprend les oiseaux sauvages et les autres animaux sauvages. Les cinq types de faune sont les oiseaux aquatiques, les autres oiseaux sauvages, les petits et les gros mammifères et les autres animaux sauvages vivant dans leur habitat naturel. La faune ne comprend pas les animaux de compagnie et les autres animaux domestiques, ni les animaux des zoos ou des fermes d'élevage de gibier.

Forêts : Les grands paysages forestiers (bois) et les plus petites concentrations d'arbres dans les zones rurales et urbaines.

Gros mammifères : Le cerf, l'ours, le couguar, l'orignal, le mouflon du Canada, le caribou, les phoques, les baleines, etc.

Industrie et occupation : L'Enquête sur la population active fournit des renseignements sur la profession des personnes et sur l'industrie dans laquelle elles œuvrent. Ces statistiques sont basées sur la Classification type des professions de 1980 et sur la Classification type des industries de 1980.

Journée : Se rapporte au nombre de jours consacrés à une activité. Une journée se définit comme la totalité ou une partie d'un jour civil (24 heures ou moins).

Milieus humides : Les marécages, les marais, les cuvettes, les tourbières, etc.

Observation de la faune : L'observation, la photographie, le nourrissage ou l'étude de la faune lors d'excursions dans le but de profiter de la faune et des zones naturelles. Les contacts avec la faune lors de voyages de vacances ou d'affaire ne font pas partie de cette catégorie. Cette enquête fait la différence entre l'observation de la faune comme l'activité principale et l'observation de la nature comme activité secondaire lors d'excursions de plein air en zone naturelle.

Oiseaux aquatiques : Canards, oies, hérons, grues, etc.

Pêche récréative : Attraper ou tenter d'attraper du poisson à des fins non commerciale. Dans cette enquête, on fait la distinction entre la pêche récréative en tant qu'activité principale et la pêche en tant qu'activité secondaire lors de voyages d'activités de plein air en zones naturelles.

Petits mammifères : Le lièvre, l'écureuil, le raton laveur, le renard, la marmotte, le castor et les autres animaux à fourrure, etc.

Plans et cours d'eau : Les lacs d'eau douce, les fleuves, rivières et ruisseaux, les océans Arctique, Atlantique et Pacifique.



Poissons : Les poissons que l'on retrouve dans les lacs, fleuves, rivières et ruisseaux d'eau douce ou d'eau salée, dans l'océan ou dans tout autre plan ou cours d'eau naturel; par exemple, le saumon, la morue, la truite, le doré, la perchaude, le brochet, l'éperlan, etc.

Voyages de plus d'une journée : Fait référence aux fois où le répondant a quitté sa résidence pour une certaine activité et a passé au moins une nuit à l'extérieur.

Zones naturelles : Les endroits où ont lieu les activités de plein air. Ces endroits naturels sont les forêts, les plans et cours d'eau, les milieux humides, les champs et les autres endroits.

5.0 Plan de l'enquête

Comme l'Enquête sur l'importance de la nature pour les Canadiens a été menée en février, en mars et en avril 1997 auprès d'un sous-échantillon des logements de l'échantillon de l'EPA, le plan de son échantillon est étroitement lié à celui de l'EPA. Le plan de l'EPA est décrit brièvement aux sections 5.1 à 5.5. La section 5.6 décrit de quelle manière l'Enquête sur l'importance de la nature pour les Canadiens différerait du plan de base de l'EPA.

5.1 Champ de l'enquête

L'EPA est une enquête-ménage mensuelle dont l'échantillon est représentatif de la population civile, âgée de 15 ans ou plus, ne vivant pas dans un établissement et résidant dans les dix provinces du Canada. Sont spécifiquement exclus du champ de l'enquête les résidents du Yukon¹ et des Territoires du Nord-Ouest, les personnes vivant sur les réserves indiennes, les membres à plein temps des Forces armées canadiennes et les pensionnaires d'institutions. Ces groupes représentent en tout environ 2 % de la population âgée de 15 ans et plus.

5.2 Plan de l'échantillon

L'EPA a fait l'objet d'un remaniement approfondi qui a débouché sur l'application d'un nouveau plan à la fin de 1994. L'échantillon de l'EPA est basé sur un plan aréolaire stratifié à plusieurs degrés faisant appel à un échantillonnage probabiliste à toutes les étapes du plan. Les principes du plan sont les mêmes pour toutes les provinces. Un diagramme illustrant les différents degrés se trouve après la section 5.2.6.

5.2.1 Stratification primaire

Les provinces sont divisées en régions économiques et en régions économiques de l'assurance-emploi. Les régions économiques (RÉ) sont des régions géographiques de structure économique plus ou moins homogène constituées en vertu d'ententes fédérales-provinciales et qui sont relativement stables dans le temps. Les régions économiques de l'assurance-emploi (RÉAE) sont également des régions géographiques qui correspondent à peu

¹ L'EPA est mené au Yukon depuis 1992 en utilisant une méthodologie alternative pour contrer certaines des difficultés opérationnelles propres aux régions éloignées. De façon à augmenter la fiabilité des données face à la petite taille d'échantillon, les estimations sont produites sur une base de moyenne mobile sur trois mois seulement. Ces estimations ne sont pas incluses dans les estimations nationales.

de choses près aux régions économiques aux plans de la taille et du nombre, mais elles diffèrent au chapitre de la définition. Des estimations de la population active sont produites pour les RÉAE utilisées par Développement des ressources humaines Canada.

Les intersections de ces deux types de régions constituent le premier niveau de stratification de l'EPA. Ces intersections sont considérées comme des strates primaires et on procède à une stratification plus poussée à l'intérieur de chacune d'elles.

5.2.2 Types d'unités

À partir des strates primaires sont ensuite formées d'autres strates plus élaborées, sans égard aux contraintes géographiques. Cette stratification dépend cependant d'autres caractéristiques. À cette fin, la base de sondage de l'EPA est divisée en trois types d'unités : les régions rurales, les grandes régions urbaines (population de 50 000 habitant et plus) et les petites régions urbaines.

Ajoutons une autre composante à la base de sondage. Environ 1 % de la population de l'EPA demeure dans des régions éloignées des provinces, que les intervieweurs de l'EPA ne peuvent pas atteindre facilement. À des fins administratives, ce segment de la population² est échantillonné séparément à l'aide de la base des régions éloignées.

5.2.3 Stratification secondaire

Dans les grandes régions urbaines comptant un assez grand nombre d'immeubles d'appartements, les strates sont subdivisées en listes d'appartements et en bases aréolaires. La liste d'appartements est un registre fondé sur l'information fournie par la Société canadienne d'hypothèques et de logement et tenu à jour pour les 17 plus grandes villes du Canada. Cette opération vise à garantir une meilleure représentation des locataires d'appartements dans l'échantillon et à minimiser l'effet de croissance dans les grappes en raison de la construction de nouveaux immeubles d'appartements. Dans les grandes villes, les strates d'appartements sont ensuite subdivisées en strates de faibles revenus et en strates ordinaires. Dans certains cas, les strates ordinaires sont subdivisées de nouveau selon la grandeur de l'appartement.

Lorsqu'il est possible ou nécessaire, la base aréolaire urbaine est subdivisée en strates ordinaires et en strates de revenus élevés. La plupart des régions urbaines sont classées parmi les strates urbaines ordinaires qui, en fait, couvrent la majorité de la population du Canada. L'introduction de strates de revenus élevés devrait rendre plus stable dans le temps la représentation des

² Certaines populations ne vivant pas dans des agglomérations de 25 personnes ou plus sont exclus du plan de sondage

ménages à revenu élevé et aidera la collecte d'information au sujet des gains avec le nouveau questionnaire de l'EPA.

Dans les petites régions urbaines, deux méthodes de stratification sont appliquées. Dans la plupart des cas, les secteurs de dénombrement (SD) sont regroupées pour former des strates. Pour les plus petites régions urbaines (dont la plupart sont classifiées autoreprésentative dans l'ancien plan), on utilise la même stratification que dans l'ancien plan.

Dans les régions rurales, on effectue une stratification plus poussée là où c'est nécessaire, afin de refléter les différences entre certaines caractéristiques socio-économiques.

5.2.4 **Délimitation et sélection des grappes**

Les ménages des strates finales ne sont pas sélectionnés automatiquement. Chaque strate est plutôt divisée en grappes, puis un échantillon de grappes est sélectionné dans la strate. Les logements sont ensuite extraits à partir des grappes sélectionnées. Diverses méthodes sont utilisées pour définir les grappes, selon le type de strate.

Dans les grandes régions urbaines, des îlots urbains ou des côtés d'îlots de la base aréolaire sont combinés pour produire des grappes de 150 à 200 logements en moyenne. Pour les strates d'appartements, l'immeuble d'appartements est utilisé comme unité primaire d'échantillonnage au lieu de définir les grappes. Dans les autres régions urbaines, où les SD sont regroupées pour former des strates, les SD sont également utilisées comme grappes. Pour les plus petites régions urbaines les strates proviennent de l'ancien plan. Il en est de même pour les grappes. Ces grappes sont également composées de côtés d'îlots. Pour les régions urbaines, les SD du recensement sont généralement utilisées comme grappes.

L'échantillon d'immeubles d'appartements est automatiquement tiré de la liste d'appartements des grandes régions urbaines avec une probabilité proportionnelle au nombre d'unité dans chaque immeuble.

5.2.5 **Sélection des logements**

Dans toutes les unités, les intervieweurs commencent par visiter les grappes sélectionnées, puis on dresse une liste de tous les logements privés de chaque grappe. Un échantillon de logements est ensuite sélectionné à partir de cette liste. La taille de l'échantillon dépend du type de strate. Par exemple, dans la base aréolaire urbaine, les tailles d'échantillons sont de quatre, six ou huit logements, dépendant de la taille de la ville. Dans la liste d'appartements urbains, cinq logements par grappe sont sélectionnés, tandis que dans les petites régions urbaines régions, trois logement sont sélectionnés. Dans les régions rurales, dix logements sont sélectionnés par grappe. Dans toutes les grappes, les logements sont sélectionnés

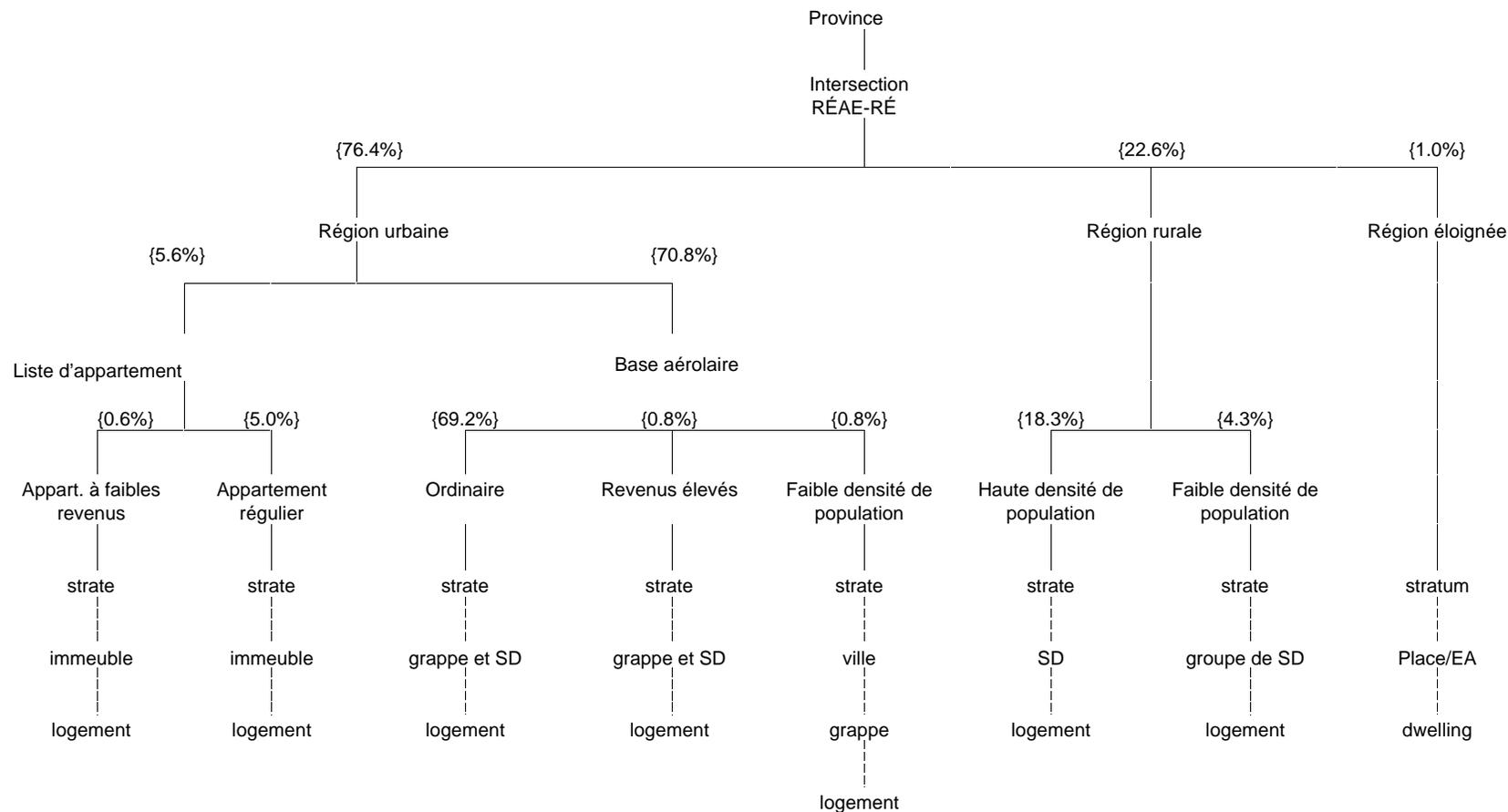


systematiquement, ce qui représente le dernier degré d'échantillonnage.

5.2.6 **Sélection des personnes**

On obtient des données démographiques pour toutes les personnes ayant pour domicile habituel le logement sélectionné. Les données de l'EPA sont recueillies pour tous les membres civils du ménage âgés de 15 ans et plus. Le fardeau du répondant est minimisé pour les aînés (70 ans et plus) en reportant leurs réponses de l'entrevue initiale aux cinq mois suivants de l'enquête.

Plan de l'échantillon de l'Enquête sur la population active - 1995+



= niveau de stratification

RÉAE - Région économique d'assurance-emploi
 RÉ - Région économique
 (%) - pourcentage de l'échantillon total

SD - Secteur de dénombrement du recensement
 grappe - ensemble d'îlots

= niveau d'échantillon



5.3

Taille de l'échantillon

La taille de l'échantillon des personnes admissibles de l'EPA est calculée selon la précision statistique que l'on désire atteindre en ce qui a trait à diverses caractéristiques de la population active aux niveaux provincial et infraprovincial, afin de répondre aux besoins des gouvernements fédéral et provinciaux et des municipalités, ainsi que d'une foule d'autres utilisateurs de données.

L'échantillon mensuel de l'EPA se compose approximativement de 59 000 logements. Après avoir exclu les logements vacants, démolis ou convertis à des usages non résidentiels et ceux où ne vivent que des personnes non admissibles, ainsi que les logements en construction et les logements saisonniers, il reste environ 52 350 logements occupés par une ou plusieurs personnes admissibles. Dans ces logements, l'EPA permet de recueillir des renseignements sur environ 102 000 civils âgés de 15 ans et plus.

5.4

Renouvellement de l'échantillon

L'EPA emploie un plan par panels où l'ensemble de l'échantillon mensuel des logements est constitué de six panels, ou groupes de renouvellement, à peu près de la même taille, que l'on considère représentatifs de toute la population de l'EPA. Tous les logements d'un groupe de renouvellement demeurent dans l'échantillon de l'EPA pendant six mois consécutifs. Ils sont ensuite remplacés (retirés de l'échantillon par renouvellement) par un nouveau panel de logements sélectionné à partir des mêmes grappes ou d'autres grappes semblables.

Ce procédé de renouvellement a été adopté afin de s'assurer que l'échantillon des logements reflète constamment les changements au parc immobilier actuel et de minimiser les problèmes de non-réponse ou de fardeau de répondant qui se produiraient si les ménages devaient demeurer plus de six mois dans l'échantillon. Il a également pour avantage, sur le plan statistique, de fournir une base de sondage commune en vue de réaliser des comparaisons à court terme, d'un mois à l'autre, des caractéristiques de l'EPA.

Grâce à la méthode des groupes de renouvellement, on peut facilement réaliser des enquêtes supplémentaires au moyen du plan d'échantillonnage de l'EPA mais n'utilisant pas l'échantillon complet de l'enquête.

5.5

Plan de l'échantillon de l'EPA au Yukon

Le plan de l'EPA actuel pour le Yukon diffère beaucoup du plan de l'EPA pour les dix provinces. Le plan habituel de l'EPA comprend le renouvellement mensuel de six groupes de renouvellement, avec le remplacement d'un groupe chaque mois. L'objectif au Yukon est de fournir des moyennes mobiles aux trois mois des caractéristiques de la population active. Ainsi, le renouvellement des groupes se fait à tous les trois mois pour la population active du Yukon. Les ménages sont interviewés huit fois avant d'être supprimé de l'échantillon par renouvellement et ce, une fois tous les trois mois pendant une période de deux ans.

Quatre strates primaires sont créées à partir des principaux centres urbains. Pour la ville de Whitehorse, la plus grande strate, on effectue une stratification plus poussée à l'aide du regroupement des SD et de ces strates se forment des grappes. Dans les autres strates, le plan est encore plus simple. Des communautés entières sont sélectionnées et ensuite les logements sont systématiquement sélectionnés à l'intérieur de celles-ci.

L'échantillon trimestriel total pour l'EPA du Yukon est d'environ 670 ménages. Cependant, les taux d'échantillonnage tendent à être de beaucoup inférieurs à cause du taux élevé d'inoccupation dans les communautés du Yukon.

5.6

Modifications apportées au plan de l'EPA pour l'Enquête sur la nature

L'Enquête sur l'importance de la nature pour les Canadiens a fait appel à cinq des six groupes de renouvellement de l'échantillon provincial de l'EPA de février 1997, ainsi qu'aux huit groupes de renouvellement de l'échantillon du Yukon de février, mars et avril 1997. Tous les membres des ménages répondants âgés de 15 ans et plus ont reçu le questionnaire de l'Enquête sur l'importance de la nature pour les Canadiens.

5.7

Taille de l'échantillon par province pour les Canadiens

Le tableau ci-dessous illustre le nombre de ménages dans les groupes de

renouvellement échantillonnés de l'EPA qui étaient admissibles à l'Enquête sur l'importance de la nature pour les Canadiens.

PROVINCE	TAILLE D'ÉCHANTILLON
Terre-Neuve	3,595
Île-du-Prince-Édouard	2,325
Nouvelle-Écosse	5,715
Nouveau-Brunswick	5,558
Québec	16,960
Ontario	26,025
Manitoba	6,088
Saskatchewan	5,128
Alberta	6,524
Colombie-Britannique	7,789
Yukon	1,244
CANADA	86,951

6.0

Collecte des données

L'Enquête sur l'importance de la nature pour les Canadiens est une enquête supplémentaire à l'Enquête sur la population active (EPA). La méthodologie de la collecte de données pour l'EPA est décrite dans les sections 6.1 à 6.3. La section 6.4 explique comment la méthodologie de l'EPA a été modifiée pour effectuer l'Enquête sur l'importance de la nature pour les Canadiens.

6.1

L'interview de l'EPA

La collecte de données de l'EPA s'effectue chaque mois durant la semaine qui suit la semaine de référence de l'EPA, habituellement la troisième semaine du mois, grâce à la méthode assistée par ordinateur.

Les intervieweurs de Statistique Canada, qui sont des employés à temps partiel engagés et formés pour mener l'EPA, se mettent en rapport avec chacun des logements sur la population active. Chaque interviewer rejoint environ 70 logements par mois.

On effectue une visite dans les nouveaux logements de l'échantillon. L'intervieweur commence par recueillir des données socio-démographiques pour chaque membre du ménage, puis les renseignements sur la population active pour tous les membres admissibles. Toutes les interviews se font à l'aide d'un ordinateur portatif. Si le logement est doté d'un téléphone, les interviews suivantes se feront par téléphone moyennant autorisation. Par conséquent, environ 85% de tous les logements sont interrogés par téléphone. Lors des interviews mensuelles subséquentes, l'intervieweur confirme les données socio-démographiques recueillies le premier mois et recueille les données sur la population active pour le mois en cours.

Dans tous les logements, on obtient des données sur tous les membres du ménage auprès d'un membre du ménage bien informé (habituellement la personne qui se trouve à la maison au moment de l'appel de l'intervieweur). Les renseignements recueillis par personne interposée, qui constituent environ 55% de ces données, permettent d'éviter les coûts élevés et le gaspillage de temps que représenteraient les visites ou appels à effectuer par la suite pour obtenir des renseignements auprès de chaque répondant.

À la fin des interviews mensuelles de l'EPA, les intervieweurs présentent l'enquête supplémentaire à mener, le cas échéant, auprès d'une partie ou de la totalité des membres du ménage ce mois-là.

Si au cours de la période de six mois où un logement fait normalement partie de l'échantillon, un ménage entier déménage et qu'un autre le remplace, on recueille des données sur le nouveau ménage pour le reste de la période de

six mois.

6.2 **Surveillance et contrôle**

Tous les intervieweurs de l'EPA travaillent sous la surveillance d'un personnel d'intervieweurs principaux chargés de veiller à ce que les intervieweurs connaissent bien les concepts et les procédures de l'EPA et de ses nombreuses enquêtes supplémentaires, d'exercer un contrôle périodique de leurs intervieweurs et d'examiner les documents qu'ils ont remplis. À leur tour, les intervieweurs principaux travaillent sous la supervision des gestionnaires du programme de l'EPA, qui se trouvent dans chacun des 6 bureaux régionaux de Statistique Canada.

6.3 **Non-réponse à l'EPA**

On recommande aux intervieweurs de faire tout leur possible pour mener une interview de l'EPA auprès des membres des ménages admissibles. Pour obtenir la collaboration des personnes qui avaient tout d'abord refusé à participer à l'EPA, le bureau régional envoie une lettre à l'adresse du logement mettant l'accent sur l'importance de l'enquête et de la collaboration du ménage. Cette lettre est suivie d'un second appel (ou d'une visite) de l'intervieweur. Si le moment de l'appel (ou de la visite) de ce dernier ne convient pas, celui-ci prend rendez-vous pour rappeler à un moment plus opportun. Les logements échantillonnés ne doivent en aucun cas être remplacés par d'autres pour cause de non-réponse.

Chaque mois, même après avoir tout mis en oeuvre pour obtenir des interviews, il reste un petit nombre de ménages non répondants. Si on avait obtenu des renseignements de la part de ces ménages pour l'EPA du mois précédent, ces renseignements sont reportés et servent de données de l'EPA pour le mois en cours. Aucun renseignement d'enquête supplémentaire n'est recueilli auprès de ces ménages.

6.4

Modifications à la collecte de données pour l'Enquête sur l'importance de la nature pour les Canadiens

L'Enquête sur l'importance de la nature pour les Canadiens a été menée comme supplément à l'EPA de février 1997, mais l'interview ne s'est pas fait en même temps que l'interview de l'EPA. Ce qui suit décrit comment la méthodologie de collecte de données a été modifiée pour l'Enquête sur l'importance de la nature pour les Canadiens.

6.4.1

Plan et mise à l'essai du questionnaire

Le plan du questionnaire de l'Enquête sur l'importance de la nature pour les Canadiens a été rédigé par Statistique Canada et par un groupe de travail fédéral-provincial-territorial représentant les commanditaires de l'enquête. Il s'agit d'une mise à jour et d'une amélioration du questionnaire de 1991 de l'Enquête sur l'importance de la faune aux yeux des Canadiens³. Un plan de la structure et du contenu du questionnaire de l'Enquête sur l'importance de la nature pour les Canadiens est fourni ci-dessous, suivi d'une description de la mise à l'essai des instruments d'enquête dans les groupes de discussion. Le questionnaire final figure à la section 13.

Avant de répondre au questionnaire, les répondants ont dû répondre à des questions de sélection afin qu'ils ne rapportent pas les mêmes jours, voyages et sommes d'argent dans plus d'une section du questionnaire. On leur a également donné une série de définitions pour les aider à répondre au questionnaire. Les questions portaient sur la participation à des activités reliées à la nature au cours de l'année civile 1996.

La section A du questionnaire comportait des questions destinées à tous les répondants. Ces questions portaient sur la participation à des activités indirectement reliées à la nature (questions A1), l'intérêt porté aux activités reliées à la nature (questions A2), la participation dans des organismes en rapport avec la nature et les dépenses associées en abonnements et en dons

³Le questionnaire de l'Enquête sur l'importance de la nature comporte plusieurs questions similaires à celles utilisées en 1981, 1987 et 1991 pour l'Enquête sur l'importance de la faune. Par exemple, la formulation des questions aux sections sur les excursions ou les voyages pour observer, nourrir, photographier ou étudier la faune, la pêche récréative, la chasse aux animaux sauvages et à d'autres sections peuvent sembler similaires pour les deux enquêtes. Par contre, suite à des changements et des améliorations faites au questionnaire de 1996, les différences entre l'enquête de 1996 et les autres enquêtes peuvent en fait être dues aux changements dans les questions et non nécessairement à des augmentations ou des diminutions dans la participation à ces activités. Des lignes directrices sur la façon de traiter avec ces changements dans les questionnaires lors de comparaisons sont fournies dans le rapport(1999) cité à la section 2

(questions A3-A4) et l'entretien de terrains à des fins de conservation et les coûts associés (questions A5-A6).

La section B (questions B1-B15) portait sur les activités de plein air en zones naturelles au Canada. Les répondants devaient remplir cette section s'ils avaient fait des voyages en 1996 dont la principale raison était de participer à l'une ou plus des 17 activités de plein air spécifiées⁴. Les questions posées portaient entre autres sur les excursions d'une journée et les voyages de plus d'une journée, les journées passées dans une des provinces ou un des territoires ou à l'extérieur, l'argent dépensé pour ces activités et les sommes d'argent que les répondants auraient été prêts à verser en surplus avant de décider de ne pas participer (surplus du consommateur). Puis, les répondants devaient nommer 4 lieux où ils avaient participé à ces activités de plein air. Pour chaque lieu visité, ils devaient préciser la province ou le territoire, la ville ou le village le plus proche, le nom du parc national ou du secteur protégé visité si approprié, la distance entre ces lieux et leur résidence, le nombre d'excursions d'une journée ou de voyages de plus d'une journée effectués à cet endroit, les journées passées à cet endroit et les activités de plein air, parmi les 17 spécifiées, auxquelles ils ont participé. Les répondants devaient également indiquer si des activités reliées à la faune faisaient partie des raisons secondaires de ces voyages.

La section C comportait des questions sur les voyages d'observation de la faune au Canada. Les répondants devaient seulement remplir cette section s'ils avaient fait des voyages en 1996 dont la principale raison était d'observer, nourrir, photographier ou d'étudier la faune (l'observation de la faune comme raison secondaire d'un voyage était couverte à la section B). Les questions portaient sur les types d'observation de la nature utilisés et sur les animaux rencontrés, sur les excursions, les jours, les sommes d'argent dépensées et les surplus du consommateur. Les répondants ont dû également fournir des renseignements sur au moins trois lieux visités, un peu comme pour la section B.

La section D portait sur les activités reliées à la faune qui ont eu lieu aux alentours de la résidence du répondant et comportait des questions sur les types d'activités, les animaux rencontrés, le nombre de jours consacrés aux activités et les dépenses pour ces activités.

La section E portait sur les voyages de pêche récréative au Canada. Les répondants devaient seulement remplir cette section s'ils avaient fait des voyages en 1996 dont la principale raison était la pêche récréative (les voyages dont la pêche récréative était la raison secondaire ont été couverts à la section B). Il y avait des questions sur la fréquence à laquelle les répondants ont attrapé du poisson lors de leurs voyages; le nombre d'excursions d'une journée ou de voyages de plus d'une journée; le nombre de jours passés à pêcher en eau douce, dans l'Atlantique ou dans le Pacifique; les dépenses et

⁴Les 17 activités de plein air spécifiées étaient : la visite de zones naturelles; la photographie de zones naturelles; la cueillette de noix, de baies ou de bois d'allumage; les pique-niques; le camping; la baignade ou toute autre activité de plage; le canot, le kayak, la voile; le motonautisme; la randonnée pédestre; l'escalade; l'équitation, le vélo, l'utilisation de véhicules tout-terrain, le ski alpin, le ski de fond, la raquette, la motoneige et la relaxation en milieu naturel.

les surplus du consommateur. Les répondants devaient également fournir des renseignements sur au plus trois lieux qu'ils ont visités, un peu comme pour la section B.

La section F examinait la nature et les caractéristiques de la chasse et des chasseurs. Les répondants devaient seulement remplir cette section s'ils avaient chassé en 1996 (le voyages dont l'activité de plein air secondaire était la chasse ont été couverts à la section B). En plus d'un bon nombre de questions sur la chasse en général (questions F1-F3), la section F comportait des questions sur 4 types de faune : les oiseaux aquatiques, les autres oiseaux, les petits mammifères et les gros (questions F4-F16). Pour chaque type de faune, les questions posées portaient sur le nombre de voyages de chasse et le nombre de jours passés à chasser; le taux de succès, les dépenses de chasse et les sommes d'argent supplémentaires que les répondants auraient été prêts à verser avant de décider de ne pas participer (surplus du consommateur). Les répondants devaient également fournir des renseignements pour au plus deux lieux pour chaque type de chasse, un peu comme à la section B.

La section G portait sur les voyages aux États-Unis pour des activités reliées à la faune et aux poissons, y compris l'observation, le nourrissage, la photographie de la faune et la pêche récréative. Ces questions ont été ajoutées à l'enquête pour favoriser la comparaison avec une enquête semblable faite par le *United States Fish and Wildlife Service* qui questionnait les Américains sur leurs voyages en rapport avec la faune et les poissons au Canada en 1996.

Le questionnaire se terminait par une question sur le revenu personnel. Les autres renseignements socio-démographiques, tel que le sexe, le groupe d'âge et la profession, avaient été recueillis lors de l'Enquête sur la population active et étaient donc déjà à la disposition de l'intervieweur pour l'Enquête sur l'importance de la nature pour les Canadiens.

Le questionnaire de l'Enquête sur l'importance de la nature pour les Canadiens a été mis à l'essai à grande échelle auprès d'une série de dix groupes de discussion un peu partout au Canada en août et en novembre 1996. Cette mise à l'essai visait à s'assurer que les répondants des différentes classes sociales et des différentes régions du pays comprennent les questions et que les catégories de réponses soient exhaustive. La mise à l'essai permettait également d'évaluer la mise en page du questionnaire, le flot des questions et la longueur de l'enquête. Après la mise à l'essai, le questionnaire final a été préparé pour l'envoi.

6.4.2

Collecte élaborée de renseignements socio-démographiques

Les renseignements socio-démographiques sur les répondants pour l'Enquête sur l'importance de la nature pour les Canadiens étaient disponibles grâce à leur participation à l'Enquête sur la population active.

Dans le cadre de l'EPA, l'intervieweur obtient d'abord les renseignements socio-démographiques pour chaque membre du ménage, puis obtient l'information sur la population active pour les membres admissibles. À chaque interview subséquente, l'intervieweur confirme avec le répondant les renseignements démographiques recueillis lors du premier mois et cueille l'information sur la population active pour le mois en cours.

Dans tous les logements, ces renseignements socio-démographiques au sujet de tous les membres du ménage sont obtenus d'un membre bien informé du ménage, généralement la personne qui est à la maison lors du contact par l'intervieweur.

6.4.3

Premier contact

Les intervieweurs de l'EPA de février 1997 ont reçu comme directive d'introduire l'Enquête sur l'importance de la nature pour les Canadiens immédiatement après avoir terminé l'interview de l'EPA. Cette introduction visait à informer les répondants potentiels qu'ils recevraient un questionnaire par la poste, à décrire la couverture des activités reliées à la nature, à dire comment l'information serait utilisée et à demander de remplir le questionnaire et de le renvoyer le plus tôt possible.

6.4.4

Envoi des questionnaires

Les questionnaires ont été préparés à l'envoi dans les six bureaux régionaux de Statistique Canada tout juste avant la semaine de l'EPA de mars 1997. Des étiquettes identifiant les personnes âgées de 15 et plus dans l'échantillon de l'Enquête sur l'importance de la nature pour les Canadiens ont été apposées aux questionnaires. Les répondants devaient remplir le questionnaire le plus tôt possible dès qu'ils le recevaient et le poster dans l'enveloppe de retour affranchie l'accompagnant.

6.4.5

Les suivis téléphoniques

Les questionnaires arrivants étaient contrôlés à l'aide d'un système d'entrée automatisé. Le numéro d'identification de chaque personne était indiqué sur l'étiquette. Les questionnaires retournés étaient entrés dans l'ordinateur du bureau régional à l'aide de ce numéro. Chaque questionnaire était d'abord examiné pour voir s'il avait été complètement ou partiellement rempli ou pour voir si le répondant avait manifesté un refus de participer à cette enquête. Ils étaient ensuite codé adéquatement, puis entrés. Les questionnaires non remplis ou retournés par le bureau de poste parce qu'il était impossible de les

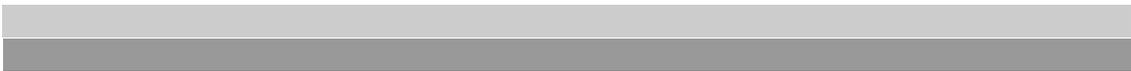
livrer, n'étaient pas entrés, mais mis de côté. Ils devenaient alors admissibles au suivi.

Les intervieweurs ont reçu, avant le premier suivi, un rapport sur les questionnaires non reçus qui identifiait les répondants qui n'avaient pas renvoyé leur questionnaire dûment rempli, y compris ceux qu'il l'avait renvoyé sans le remplir et les questionnaires que le bureau de poste n'avait pu livrer. Le premier suivi a été mené par téléphone depuis les bureaux régionaux en avril 1997, soit trois semaines après le premier envoi. Les intervieweurs avaient comme consigne d'essayer d'établir si la personne croyait qu'elle avait effectivement envoyé son questionnaire. Si la personne ne se souvenait pas d'avoir reçu le questionnaire, l'intervieweur vérifiait l'adresse d'envoi et envoyait un questionnaire de remplacement.

Étant donné que le nombre de questionnaires retournés après le premier envoi et le premier suivi était inférieur à ce que l'on s'attendait (moins de 30 %) , il a été décidé de combiner le deuxième et le troisième suivis planifiés et de commencer à remplir les questionnaires au téléphone, utilisant des procédures semblables à celles du premier suivi. L'objectif du deuxième suivi en mai et en juin 1997 a donc été d'atteindre 70 % de participation pour chaque bureau régional. Les questionnaires en attente pour le suivi ont été répartis au hasard électroniquement groupés par ménage pour s'assurer que le suivi serait mené de façon proportionnelle entre les provinces et à l'intérieur des provinces (par exemple, le bureau d'Halifax ne pourrait effectuer les interviews pour le Nouveau-Brunswick seulement ou le bureau de Vancouver ne pourrait effectuer les interviews pour l'Ouest de la Colombie-Britannique seulement).

6.5 **Réponse à l'Enquête sur l'importance de la nature pour les Canadiens**

En tout, 86 951 personnes étaient admissibles à l'Enquête sur l'importance de la nature pour les Canadiens et 61 348 d'entre elles ont répondu au questionnaire, ce qui représente un taux de réponse de 70,6%. À la suite des étapes de traitement des données décrites à la section 7.2, 60 789 questionnaires dûment remplis se sont avérés utilisables pour un traitement plus élaboré. De ce nombre, 28 580 étaient des questionnaires remplis par téléphone et 32 209 qui avaient été reçus par la poste. Le lecteur trouvera des renseignements plus détaillés sur le taux de réponse à la section 8, Qualité des données .



7.0

Traitement des données

Le principal produit de l'Enquête sur l'importance de la nature pour les Canadiens est un fichier de microdonnées épuré. Cette section présente un bref aperçu des étapes du traitement en vue de la réalisation de ce fichier.

7.1

Saisie des données

La saisie des données de l'enquête s'est effectuée dans chacun des bureaux régionaux de Statistique Canada à l'aide de terminaux X branchés à un serveur. Tous les questionnaires, ceux codés complètement remplis comme ceux codés partiellement remplis après un examen sommaire, ont été saisis. Dans le cadre du programme de contrôle de la qualité, une partie de la charge de travail de chaque opérateur de saisie de données était re-saisie. Une version partiellement épurée des données a été transmise électroniquement à Ottawa pour traitement additionnel. En tout, 61 348 questionnaires ont été saisis et transmis pour l'enquête.

7.2

Vérification

La première étape du traitement au bureau chef fut la pré-vérification. Dans cette première vérification, les doubles des questionnaires pour les personnes ont été éliminés. Les champs en blanc furent recodés 9. Quelques catégories de réponse ont également été recodées en valeurs plus uniformes (par exemple, toutes les réponses «oui» ont été codées 1, etc.). Ce procédé a été conçu pour faciliter les prochaines vérifications.

On a ensuite effectué une vérification par ordinateur des enregistrements afin de s'assurer de la qualité des données et de leur exhaustivité et d'éliminer les valeurs excessives pour les dépenses (cas particuliers). Le premier type de vérification consistait à s'assurer qu'on avait répondu à un minimum de questions s'appliquant au répondant pour chaque enregistrement. Le nombre d'enregistrements utilisables après cette étape est alors tombé à 60 789.

Le deuxième type de vérification consistait à détecter les erreurs dans le cheminement de chaque section du questionnaire où les questions qui ne s'appliquaient pas au répondant (donc qui ne devraient pas avoir de réponses) mais qui avaient été répondues. Dans des cas comme celui-ci, la vérification suivait le cheminement du questionnaire sous-entendu par les réponses de la question précédente et, dans certains cas, pour les questions suivantes. Dans ce genre de situation, les données étaient remplacées par les codes se terminant par 6 comme dans 96 ou 996 (enchaînement valide) dépendant de la longueur du champ.

Le troisième type de vérification consistait à identifier les enregistrements où les questions auxquelles on aurait dû répondre avaient été laissées en blanc. Pour ce type d'erreur, on retenait le code de non-réponse ou non déclaré assigné lors de la pré-vérification (codes se terminant par 9 comme 9, 99, 999, dépendant de la longueur du champ).

Le quatrième type de vérification consistait à identifier les enregistrements avec des valeurs extrêmes pour les dépenses rapportées dans le questionnaire. Ces valeurs aberrantes étaient examinées en relation avec les autres variables (nombre de jours, surplus du consommateur, revenu personnel). Les valeurs élevées étaient conservées dans l'enregistrement si les valeurs des autres variables étaient également élevées. Dans le cas contraire, la valeur élevée des dépenses était remplacée par le code non déclaré. Au total, seulement 14 enregistrements ont été affectés par ce procédé.

7.3 **Codage des questions ouvertes**

L'Enquête sur l'importance de la nature pour les Canadiens comprenait une série de questions sur les endroits où les activités reliées à la nature avaient eu lieu, y compris la province ou le territoire; la ville ou le village le plus proche et la distance de la résidence. Ces renseignements sur les endroits ont été géocodés avec un code de 7 chiffres de la Classification géographique type représentant la province ou le territoire (2 chiffres), la division de recensement (2 chiffres) et la sous-division de recensement (3 chiffres). Le code de CGT, ainsi que la latitude et la longitude correspondantes, ont été ajoutées au fichier maître. Ils ne font pas partie du fichier de microdonnées à grande diffusion pour des raisons de confidentialité. En tout, 71 773 destinations ont été codées de cette façon. Les renseignements sur les parcs ou les zones protégées, ou le nom de l'état visité figurant dans la liste de la section G du questionnaire n'ont pas été codés et ne font pas partie du fichier de microdonnées à grande diffusion. L'enquête ne comportait aucune autre question ouverte.

7.4

Imputation informatisée des champs non répondus pour certaines variables sélectionnées

La non-réponse à certains champs survient lorsque des questionnaires incomplets sont envoyés. Le nombre de champs non répondus ne pose pas de problème sérieux dans le questionnaire de l'Enquête sur l'importance de la nature pour les Canadiens en général, car il affecte moins de 10 % de la plupart des questions. Les questions fermées (par exemple, la question A3), où l'on ne devait répondre que par un simple crochet, ont eu plus de succès que les questions ouvertes où l'on devait donner des réponses plus détaillées (par exemple, la question A4). Les questions où il fallait mettre un nombre comme les dépenses ou le nombre de jours, étaient plus susceptibles de faire l'objet de non-réponse que les autres.

Un processus d'imputation informatisée a été mis en œuvre à l'aide de la vérification informatique qui attribue une valeur au hasard dans les cas de non-réponse tout en respectant le modèle de distribution des données pour chaque question. On a regroupé les donneurs et les receveurs en strates et on a attribué une valeur au hasard basée sur les différentes valeurs de centiles des enregistrements des donneurs pour chaque strate. À l'aide de cette méthode, la valeur moyenne attribuée est à peu près égale à la valeur moyenne de donneurs. Ce n'est cependant pas le cas pour toutes les questions. Ce processus a été mis à l'essai à fond sur les données d'enquête avant sa mise en œuvre. Le fichier de données contient les variables originales avec les codes de non-réponse, ainsi que les variables imputées (sous la forme de variables dérivées).

Les champs qui faisaient partie du processus d'imputation étaient, entre autres, le nombre de jours, les voyages, les dépenses et les surplus du consommateur. D'autres champs comme la participation à une activité spécifique ou les renseignements sur l'endroit visité n'étaient pas imputés s'ils manquaient. Ils ont simplement été codés non déclaré.

7.5

Création de variables dérivées

Afin de faciliter l'analyse des données, un certain nombre de variables originales du fichier de données ont été transformées en variables dérivées. Le premier type de variable dérivée a été conçu pour créer les variables décrites à la section 7.4. Le fichier de données contient et la variable originale et la variable imputée correspondante. Par exemple, la question D4 est la variable originale pour le nombre de jours passés à faire des activités résidentielles liées à la faune et DV45 est la variable attribuée correspondante.

Les variables dérivées de type 2 ont été conçues pour regrouper plusieurs variables en une seule nouvelle variable. Par exemple, on a créé une variable dérivée (DV3) dans le but d'identifier les répondants qui avaient répondu oui à l'une ou l'autre des quatre activités indirectement reliées à la faune présentées à la question A1. Ceci a permis de calculer le nombre de participants à n'importe quelle activité indirectement reliée à la nature.

Les variables dérivées de type 3 faisaient la somme du nombre de jours, des dépenses ou des surplus du consommateur pour un groupe de questions. Par exemple, on a créé une variable dérivée (DV152) afin de calculer le montant total des dépenses pour les voyages de pêche récréative des cinq catégories de la question E5.

Finalement, les variables dérivées de type 4 créent des index (en pourcentage) du degré d'intérêt dans la participation à des activités spécifiques. Par exemple, on a créé une variable dérivée (DV19) en utilisant l'information recueillie à la question A2A afin de produire un index de l'intérêt dans l'adhésion ou la contribution à un club de naturalistes, de conservation ou de sportifs.

7.6 **Préparation du fichier de microdonnées à grande diffusion**

La préparation d'un fichier de données pour les commanditaires de l'enquête et les autres utilisateurs des résultats a constitué la dernière étape du traitement des données. Le cliché d'article du fichier de microdonnées figure à la section 13. Il contient toutes les variables originales, de même que les variables dérivées. Les variables dérivées y sont identifiées (voir, par exemple, DV25 dans le cliché d'enregistrement).

Le fichier de microdonnées diffère du fichier maître de données gardé par Statistique Canada à titre de résultat des mesures prises pour protéger l'identité des répondants. Ces mesures sont décrites en détails dans cette section.

7.6.1 **Évaluation du risque de divulgation des variables retenues**

Le fichier de microdonnées a été filtré pour relever les enregistrements qui pourraient mettre en péril la confidentialité de certains répondants. Les réponses qui présentaient un plus haut risque pour la confidentialité des répondants ont été supprimées du fichier de micro-données à grande diffusion.

Variable	
Taille du ménage	81
Groupe d'âge	377
Genre	0
État matrimonial	210
Niveau de scolarité le plus élevé	105
Situation vis-à-vis de l'emploi	32
Industrie	698
Occupation	1 147
Revenus hebdomadaires habituels, arrondis	958
Revenu personnel, groupé	176
Total	3 777

7.6.2

Autres variables supprimées du fichier de micro-données à grande diffusion (FMGD)

De l'information détaillée a été recueillie aux endroits où les répondants pratiquaient des activités dans des zones naturelles. Dans quatre sections du questionnaire (Activités de plein air en zones naturelles, Excursions ou voyages pour observer, nourrir, photographier ou étudier la faune, Pêche récréative et Chasse aux animaux sauvages), le nom de la province ou du territoire, le nom de la ville ou du village le plus proche et le nom du parc ou de la zone protégée où l'activité a eu lieu ont été recueillis. À l'exception du code de province/territoire, toutes ces informations ont été supprimées dans le FMGD.

Les autres variables qui sont disponibles dans le fichier de microdonnées mais qui ont été supprimées dans le FMGD sont :

- La langue dans laquelle le questionnaire/l'enquête a été fait(e).
- Le nom de la ville ou du village de résidence.
- Le code postal.
- L'âge exact du répondant.

7.6.3

Variables regroupées dans le fichier de micro-données à grande diffusion

Certaines informations qui sont cruciales pour d'autres analyses ont été préservées dans le FMGD. Ces informations ont toutefois été regroupées afin de ne pas trop montrer de détails et par conséquent de réduire les risques de divulgation. Les variables regroupées qui ont été créées sont :

- RMR : Les régions métropolitaines de recensement (RMR) ont été regroupées afin d'avoir seulement les trois premières en importance (Montréal, Toronto et Vancouver).
- Âge : L'âge des répondants a été regroupé en 13 groupes. Cette variable est identique à celle utilisée dans le fichier de l'enquête de 1991 (se référer au cliché d'article de la section 13).
- Montant dépensé pour entretenir, restaurer ou acheter un terrain :
Cette variable a été regroupée selon les trois groupes suivants, comme pour le fichier de 1991 :
 - 0 \$ - 99 999 \$
 - 100 000 \$ ou plus
 - réponse non-spécifiée

7.6.4

Variables fermées dans le FMGD

Un certain nombre de variables ont été fermées afin d'éliminer les valeurs aberrantes, réduisant par le fait même le risque de divulgation. Durant le traitement des données de l'enquête, une première révision des valeurs aberrantes était effectuée afin regarder les différentes dépenses rapportées dans le questionnaire concernant les activités de plein air auxquelles a participé le répondant et le revenu annuel. Tous les montants de dépenses qui ont été désignés comme valeur aberrante durant ce procédé ont été supprimés pour ensuite être imputés. Les autres variables qui ont été fermées sont :

- La grandeur du ménage :

Cette variable a été fermée à 5 ou plus .

- Nombre de jours passés à faire des activités concernant la nature ou la faune :

Cette variable a été fermée à 365 jours, comme pour l'enquête de 1991. Les variables dérivées créées pour imputer les valeurs de jour manquantes ont été traitées de la même façon. Les variables dérivées additionnant les jours de d'autres activités ont

été recalculées en conséquence.

- La distance parcourue :

Il s'agit de la distance parcourue du lieu de résidence jusqu'à la destination du voyage concernant la nature. La variable a été fermée à 5 000 km.

- Dépenses :

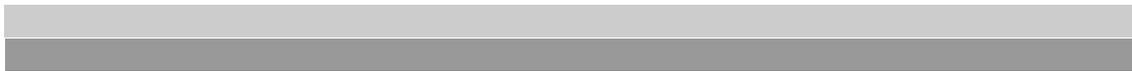
Même après la révision des valeurs aberrantes, les 10 premiers montants en importance de chaque catégorie étaient recodés. Ils ont été fermés à la moyenne des 10 montants afin de préserver la *comparabilité* des estimations de dépenses entre le fichier-maître et le FMGD. Les variables dérivées créées afin d'imputer les valeurs de dépense manquantes ont été traitées de la même façon. Les variables dérivées additionnant les dépenses des activités diverses ont été recalculées en fonction.

Note : **L'information complète concernant les répondants de l'enquête est disponible sur le fichier-maître de Statistique Canada. Les utilisateurs qui demandent l'accès à de l'information qui n'est pas dans le FMGD peuvent acheter des totalisations personnalisées consistant en des totaux agrégés. Les estimations générées seront diffusées à l'utilisateur selon les procédures de diffusion.**

7.7 Pondération

Le principe sur lequel repose l'estimation pour un échantillon probabiliste comme celui de l'EPA veut que chacune des personnes faisant partie de l'échantillon représente, à part elle-même, plusieurs autres personnes qui n'en font pas partie. Par exemple, dans un échantillon aléatoire simple de 2 % de la population, chaque personne représente 50 membres de la population. La phase de pondération est l'étape où l'on calcule ce nombre (poids) pour chaque enregistrement, et où on l'enregistre dans le fichier de microdonnées pour chacun d'entre eux. Il faut utiliser ce poids pour calculer des estimations à partir du fichier de microdonnées. Si, par exemple, le nombre de personnes qui ont fait des voyages d'activités en plein air en 1996 doit être estimé, cette opération s'effectue en sélectionnant les enregistrements des ménages qui présentent cette caractéristique et en additionnant les poids de ces enregistrements.

On trouvera à la section 11 des précisions sur la méthode utilisée pour calculer ces poids d'échantillonnage.



8.0

Qualité des données

Le taux de réponse pour l'Enquête sur l'importance de la nature pour les canadiens et l'Enquête sur la population active à partir de laquelle son échantillon a été tiré sont affichés dans cette section. La section fait également état des mesures qui ont été prises pour réduire les erreurs non dûes à l'échantillonnage et donne une description d'une mesure de l'erreur d'échantillonnage à être utilisée pour le fichier de micro-données de l'Enquête sur l'importance de la nature.

8.1

Taux de réponse

Le tableau ci-dessous résume les taux de réponse à l'Enquête sur la population active (EPA) et à l'Enquête sur l'importance de la nature pour les canadiens

	Taux de réponse des ménages pour toute l'EPA (février 1997) (*1)	Taux de réponse des ménages pour les groupes de renouvellement de l'EPA éligibles à l'Enquête sur l'importance de la nature (*1)	Taux de réponse des personnes admissibles à l'EINC (*2)
Terre-Neuve	97,0%	97,5%	69,9%
Île-du-Prince-Édouard	97,3%	97,4%	66,7%
Nouvelle-Écosse	94,6%	95,1%	72,0%
Nouveau-Brunswick	96,2%	96,8%	64,4%
Québec	94,0%	94,7%	70,3%
Ontario	94,3%	95,3%	70,9%
Manitoba	96,5%	96,9%	73,1%
Saskatchewan	95,5%	96,0%	70,2%
Alberta	94,8%	95,5%	72,2%
Colombie-Britannique	94,3%	94,9%	71,4%
Yukon	92,6%	92,6%	72,0%
CANADA	94,8%	95,5%	70,6%

- Nota :**
- (*1) Le taux de réponse est le nombre de ménages déclarants exprimé en pourcentage du nombre de ménages admissibles.
 - (*2) Le taux de réponse est le nombre de personnes qui ont répondu à l'Enquête sur l'importance de la nature pour les Canadiens en pourcentage du nombre de personnes qui ont répondu à l'EPA dans les groupes de renouvellement sélectionnés.

8.2 Erreurs relatives à l'enquête

Les estimations dérivées de cette enquête sont fondées sur un échantillon de ménages. On aurait pu obtenir des valeurs légèrement différentes si l'on avait procédé à un recensement complet en faisant appel au même questionnaire et aux mêmes intervieweurs, superviseurs, méthodes de traitement, etc. que ceux réellement utilisés. L'écart entre les estimations découlant de l'échantillon et celle tirée d'un dénombrement complet effectué dans des conditions semblables est appelée erreur d'échantillonnage des estimations.

Des erreurs qui ne se rapportent pas à l'échantillonnage peuvent se produire à presque toutes les phases d'une enquête. Il se peut que les intervieweurs comprennent mal les instructions, que les répondants fassent des erreurs en répondant aux questions, que des réponses soient mal inscrites sur le questionnaire, et des erreurs peuvent être introduites lors du traitement et de la totalisation des données. Ces erreurs sont toutes des exemples d'erreurs non dues à l'échantillonnage.

8.2.1 Non-réponse

Sur un grand nombre d'observations, les erreurs aléatoires auront peu d'effet sur les estimations tirées des données recueillies dans le cadre de l'enquête. Toutefois, les erreurs qui se produisent systématiquement contribueront à des biais dans les estimations de l'enquête.

On a consacré beaucoup de temps et d'efforts à réduire les erreurs non dues à l'échantillonnage dans l'enquête, tel que décrit dans les sections 6 et 7. Des mesures d'assurance de la qualité ont été appliquées à chaque étape du cycle de collecte et de traitement des données afin de surveiller la qualité des données. Ces mesures comprenaient l'emploi d'intervieweurs très expérimentés, une formation poussée des intervieweurs pour ce qui est des procédures d'enquêtes et du questionnaire, l'observation des intervieweurs afin de trouver les problèmes liés à la conception du questionnaire ou à la

mauvaise interprétation des instructions, des procédures afin de s'assurer que les erreurs de saisie des données étaient minimisées et des vérifications de la qualité du codage et du contrôle afin de vérifier la logique du traitement.

L'effet de la non-réponse sur les résultats de l'enquête constitue une source importante d'erreurs non dues à l'échantillonnage dans les enquêtes. L'importance de la non-réponse varie d'une non-réponse partielle (le fait de ne pas répondre à une ou plusieurs questions) à une non-réponse totale. Il y a non-réponse totale quand l'intervieweur n'a pu communiquer avec le répondant, lorsqu'aucun membre du ménage ne pouvait fournir les renseignements ou quand le répondant a refusé de participer à l'enquête. On a traité les cas de non-réponse totale en ajustant le poids des ménages qui ont répondu à l'enquête afin de compenser pour ceux qui n'ont pas répondu.

Dans la majorité des cas, la non-réponse partielle à l'enquête est survenue quand le répondant n'a pas compris ou mal interprété une question, quand il a refusé de répondre à une question ou quand il ne pouvait se rappeler le renseignement requis. La section 7 décrit les étapes à suivre dans la saisie de données afin d'éviter la non-réponse partielle.

Comme les estimations d'une enquête par sondage comportent inévitablement une erreur d'échantillonnage, de bonnes méthodes statistiques exigent que les chercheurs fournissent aux utilisateurs une certaine indication de la grandeur de cette erreur d'échantillonnage. Cette section de la documentation décrit les mesures de l'erreur d'échantillonnage utilisées habituellement par Statistique Canada et dont le Bureau conseille vivement l'emploi aux utilisateurs qui font des estimations à partir de ce fichier de microdonnées.

La mesure de l'importance éventuelle des erreurs d'échantillonnage est fondée sur l'erreur-type des estimations découlant des résultats de l'enquête. Cependant, en raison de la diversité des estimations que l'on peut tirer d'une enquête, l'erreur-type d'une estimation est habituellement exprimée en fonction de l'estimation à laquelle elle se rapporte. La mesure résultante, appelée coefficient de variation (c.v.) d'une estimation, s'obtient en divisant l'erreur-type de l'estimation par l'estimation elle-même et s'exprime en pourcentage de l'estimation.

Par exemple, supposons qu'à partir des résultats de l'enquête, on estime que 10 295 606 Canadiens ont voyagé afin de participer à une activité récréative en 1996, et qu'on établit l'erreur-type à 82 311. Le coefficient de variation de l'estimation serait calculé ainsi :

$$\left(\frac{82\,311}{10\,295\,606} \right) \times 100 = 0,80\%$$

Pour plus d'information sur l'utilisation des coefficients de variation des microdonnées de l'Enquête sur l'importance de la nature, voir les sections 9 et 10.

8.2.2

Collecte des données

Comme l'Enquête sur l'importance de la nature était une enquête supplémentaire à l'EPA, la base de sondage de l'EPA a été utilisée. La qualité des variables d'échantillon dans la base était très élevée. L'Enquête sur l'importance de la nature exclut par contre les non-répondants de l'EPA. La non-réponse à l'EPA est cependant assez basse (généralement moins de 5 %) donc l'impact était minime.

Il est à noter que la base de sondage de l'EPA, et donc celle de l'EINC également, exclut environ 2 % des gens au Canada (v. section 5.1). Cette exclusion n'a probablement pas ou peu créé de biais dans les données de l'enquête.

8.2.3

Non-réponse

Plusieurs mesures ont été prises lors de la collecte des données afin de réduire les erreurs non dues à l'échantillonnage. Un peu plus de la moitié des questionnaires ont été volontairement remplis et retournés par la poste à Statistique Canada.

Le questionnaire contenait des instructions détaillées sur la façon dont on devait le remplir. Des instructions sur le genre d'information à fournir étaient aussi incluses. Un manuel détaillé des procédures à suivre a été conçu afin d'aider le bureau régional dans ses démarches. Le manuel contient les informations nécessaires pour déterminer si le questionnaire répond aux exigences et pour effectuer les suivis téléphoniques envers les non-répondants.

Presque la moitié des questionnaires ont été complétés au téléphone par des intervieweurs de Statistiques Canada. La formation de ces intervieweurs consistait en la révision du questionnaire de l'Enquête sur l'importance de la nature et la lecture du manuel de l'intervieweur. Ce dernier contient les définitions de concepts pertinents ainsi qu'une section questions et réponses. Des intervieweurs plus expérimentés (intervieweurs principaux) étaient aussi disponibles pour répondre aux questions des intervieweurs.

9.0

Lignes directrices pour la totalisation, l'analyse et la diffusion

Cette section décrit les lignes directrices que doivent suivre les utilisateurs qui totalisent, analysent, publient ou autrement diffusent des données tirées des bandes de microdonnées de l'enquête. Ces lignes directrices devraient permettre aux utilisateurs d'arriver aux mêmes chiffres que Statistique Canada, tout en étant en mesure d'obtenir, conformément à ces lignes directrices, des chiffres qui n'ont pas été publiés.

9.1

Lignes directrices pour l'arrondissement

Afin que les estimations destinées à la publication ou à toute autre forme de diffusion qui sont tirées de ces bandes de microdonnées correspondent à celles de Statistique Canada, nous conseillons vivement aux utilisateurs de se conformer aux lignes directrices ci-après en ce qui concerne l'arrondissement de ces estimations :

- a) Les estimations dans le corps d'un tableau statistique doivent être arrondies à la centaine près au moyen de la technique d'arrondissement classique. Dans cette technique, si le premier ou le seul chiffre à supprimer se situe entre 0 à 4, le dernier chiffre à conserver ne change pas. Si le premier ou le seul chiffre à supprimer se situe entre 5 et 9, on augmente de 1 la valeur du dernier chiffre à conserver. Par exemple, lorsqu'on cherche à arrondir à la centaine près de la façon classique, si les deux derniers chiffres se situent entre 00 et 49, il faut les remplacer par 00 et laisser le chiffre précédent (le chiffre des centaines) tel quel. Si les deux derniers chiffres se situent entre 50 et 99, on les remplace par 00 et on augmente de 1 le chiffre précédent.
- b) Les totaux partiels marginaux et les totaux marginaux des tableaux statistiques doivent être calculés à partir de leurs composantes correspondantes non arrondies, puis arrondis à leur tour à la centaine près à l'aide de la technique d'arrondissement classique.

- c) Les moyennes, les proportions, les taux et les pourcentages doivent être calculés à partir d'éléments non arrondis (c'est-à-dire les numérateurs et (ou) les dénominateurs), puis arrondis à une décimale au moyen de la technique d'arrondissement classique. Lorsqu'on cherche à arrondir à un seul chiffre par cette technique, si le dernier ou le seul chiffre à supprimer se situe entre 0 et 4, le dernier chiffre à conserver ne change pas. Si le premier ou le seul chiffre à supprimer se situe entre 5 et 9, on augmente de 1 le dernier chiffre à conserver.
- d) Les sommes et les différences d'agrégats (ou de rapports) doivent être calculées à partir de leurs éléments correspondants non arrondis, puis arrondis à leur tour à la centaine près (ou à la décimale près) en employant la technique d'arrondissement classique.
- e) Si, en raison de limitations d'ordre technique ou de toute autre nature, on utilise une autre technique d'arrondissement que l'arrondissement classique, de sorte que les estimations à publier ou à diffuser sous une forme quelconque diffèrent des estimations correspondantes publiées par Statistique Canada, nous conseillons vivement aux utilisateurs d'indiquer la raison de ces divergences dans le ou les documents à publier ou à diffuser.
- f) Des estimations non arrondies ne doivent en aucun cas être publiées ou diffusées par les utilisateurs. Des estimations qui ne sont pas arrondies laissent supposer qu'elles sont beaucoup plus précises qu'elles ne le sont en réalité.

9.2

Lignes directrices pour la pondération de l'échantillon en vue de la totalisation

Le plan d'échantillonnage utilisé pour l'Enquête sur l'importance de la nature pour les Canadiens n'était pas autopondéré. Pour produire des estimations simples, y compris des tableaux statistiques ordinaires, les utilisateurs doivent employer le poids approprié.

Sinon, les estimations calculées à partir des bandes de microdonnées ne peuvent être considérées comme représentatives de la population observée et ne correspondront pas à celles de Statistique Canada.

Les utilisateurs doivent également noter qu'en raison de la manière dont ils traitent le champ du poids, certains logiciels ne permettent peut-être pas d'obtenir des estimations correspondant exactement à celles de Statistique Canada.

9.2.1

Définitions des genres d'estimations: nominal par opposition à quantitatives

Avant de discuter de la façon dont on peut totaliser et analyser les données de l'Enquête sur l'importance de la nature pour les Canadiens, il est utile de décrire les deux principaux genres d'estimations ponctuelles des caractéristiques de la population qui peuvent être produites à partir des fichiers de microdonnées de l'Enquête sur l'importance de la nature pour les Canadiens.

Estimations de type nominal

Les estimations de type nominal sont des estimations du nombre ou du pourcentage de personnes dans la population visée par l'enquête qui possèdent certaines caractéristiques ou qui font partie d'une catégorie définie. Le nombre de personnes qui ont fait un voyage de plein air en 1996 ou la proportion d'habitants de l'Ontario qui est allée en voyage pour faire de la pêche récréative sont des exemples d'estimations de type nominal. Une estimation du nombre de ménages possédant une certaine caractéristique peut aussi être appelée estimation d'un agrégat.

Exemples de questions de type nominal :

Q: En 1996, avez-vous appartenu ou contribué à une association de naturalistes, de conservation ou de chasse et pêche?

R: Oui ou non

Q: À quelle(s) activités avez-vous participé aux environs de votre résidence? (Cochez toutes les réponses qui s'appliquent.)

R: Nourrir les animaux sauvages avec des aliments spéciaux achetés à cette fin; observer la faune; étudier et identifier divers types d'animaux sauvages; entretenir des plantes, des arbustes ou des cabanes à oiseaux pour attirer, nourrir ou abriter la faune; photographier la faune.

Estimations quantitatives

Les estimations quantitatives sont des estimations de totaux ou de moyennes, de médianes ou d'autres mesures de tendance centrale de quantités basées sur certains ou sur tous les membres de la population visée par l'enquête. Elles comprennent aussi explicitement des estimations de la forme X/Y où X est une estimation de la quantité totale de la population visée par l'enquête et où Y est une estimation du nombre de personnes dans la population visée par l'enquête qui contribuent à cette quantité totale.

Le montant d'argent moyen dépensé pour le transport lors d'excursions ou de voyages en vue de participer à des activités de plein air en 1996 est un exemple d'estimation quantitative. Le numérateur est l'estimation du montant total d'argent dépensé pour le transport, tandis que le dénominateur est le nombre de personnes qui ont fait ce genre de voyage.

Exemples de questions quantitatives

Q: Quel montant total avez-vous dépensé pour des excursions au Canada en 1996 en vue de participer à des activités de plein air?

R: Transport |_|,00 \$
Hébergement |_|,00 \$
Nourriture |_|,00 \$
Matériel utilisé principalement
pour les activités de plein air
en zones naturelles |_|,00 \$
Autres articles |_|,00 \$

Q: Inscrivez le nombre de jours durant lesquels vous avez pratiqué la pêche récréative au Canada en 1996 dans chacun des endroits suivants :

R: Lacs d'eau douce, fleuves, rivières ou
ruisseaux |_|_| jours
Océan Pacifique |_|_| jours
Océan Atlantique |_|_| jours

9.2.2

Totalisation d'estimations de type nominal

On peut obtenir des estimations du nombre de personnes possédant une caractéristique particulière à partir du fichier de microdonnées en additionnant les poids finals de tous les enregistrements possédant la ou les caractéristiques qui nous intéressent. On obtient les proportions et les rapports en :

- (a) additionnant les poids finals des enregistrements possédant la caractéristique qui nous intéresse, pour le numérateur (X),
- (b) en additionnant les poids finals des enregistrements possédant la caractéristique qui nous intéresse, pour le dénominateur (Y), puis
- (c) en divisant l'estimation du numérateur par celle du dénominateur.

9.2.3

Totalisation d'estimations quantitatives

On peut obtenir des estimations de quantités à partir du fichier de microdonnées en multipliant la valeur de la variable qui nous intéresse par le poids final de chaque enregistrement, puis en additionnant cette quantité pour tous les enregistrements qui nous intéressent. Par exemple, pour obtenir une estimation du montant total dépensé en 1996 pour le transport lors d'un voyage de pêche récréative, il faut multiplier le montant déclaré par le poids final de l'enregistrement, puis additionner cette valeur pour tous les enregistrements se rapportant à un voyage de pêche.

Afin d'obtenir une moyenne pondérée exprimée sous la forme X/Y, le numérateur (X) est calculé comme une estimation quantitative et le dénominateur (Y), comme une estimation de type nominal. Par exemple, pour estimer le montant d'argent moyen dépensé pour le transport lors d'un voyage de pêche, il faut :

- a) estimer le total des dépenses comme on l'a vu ci-dessus;
- b) estimer le nombre de gens dans cette catégorie par l'addition des poids finals de tous les enregistrements rapportant un voyage de pêche récréative; puis
- c) diviser l'estimation obtenue en a par celle

9.3

Lignes directrices pour l'analyse statistique

L'Enquête sur l'importance de la nature pour les Canadiens est fondée sur un plan d'échantillon complexe comportant une stratification et de multiples degrés de sélection, ainsi que des probabilités inégales de sélection des répondants. L'utilisation des données provenant d'enquêtes aussi complexes présente des difficultés aux analystes parce que le plan d'enquête et les probabilités de sélection influent sur les méthodes d'estimation et de calcul de la variance qui doivent être utilisées. Pour éviter tout biais des estimations et des analyses d'enquête, il faut utiliser des poids.

Bien que de nombreuses méthodes d'analyse qui font partie des progiciels statistiques permettent d'utiliser des poids, le poids diffère sous l'angle de la définition ou du sens de celui qui convient à une enquête par sondage, de sorte que si les estimations faites au moyen de ces progiciels sont exactes dans bien des cas, les variances calculées sont peu fiables. Les variations d'estimations simples telles les totaux, les proportions et les rapports (dans le cas des variables qualitatives) figurent dans les tables de variabilité d'échantillonnage qui accompagnent les données.

Dans le cas des autres techniques d'analyse (par exemple, la régression linéaire, la régression logistique et l'analyse de variance), il existe un moyen de rendre l'application des progiciels standard plus significative en incluant les probabilités inégales de sélection. La méthode transforme les poids de manière que le poids moyen soit 1.

Par exemple, présumons qu'il faut effectuer l'analyse de tous les répondants de sexe masculin. Les étapes de transformation des poids sont les suivantes:

- sélectionnez tous les répondants du fichier dont la zone SEX indique qu'il s'agit d'un répondant masculin
- calculez le poids MOYEN de ces enregistrements en additionnant les poids initiaux du répondant dans le fichier de microdonnées associé à ces enregistrements puis en divisant ce résultat par le nombre de répondants dont la zone SEX indique qu'il s'agit d'un répondant masculin.
- pour chacun des répondants, calculez le poids TRANSFORMÉ, qui correspond au poids initial du répondant, divisé par le poids MOYEN
- exécutez l'analyse de ces répondants en utilisant le poids TRANSFORMÉ.

Toutefois, puisque l'on ne fait aucun cas de la stratification et de la structure en grappes du plan d'échantillonnage, ces estimations d'écart calculées

représenteront vraisemblablement des sous-estimations.

Le calcul d'estimations de variance vraiment significatives exige une connaissance détaillée du plan d'enquête. Ce niveau de détail ne peut figurer dans le fichier de microdonnées en raison de la confidentialité de l'information. Contre remboursement des frais, Statistique Canada peut calculer des variances qui tiennent compte de l'ensemble du plan d'échantillonnage de plusieurs statistiques.

9.4 **Lignes directrices pour la diffusion en fonction de la variabilité d'échantillonnage**

Avant de diffuser et (ou) de publier des estimations tirées de l'Enquête sur l'importance de la nature pour les Canadiens, les utilisateurs doivent commencer par en établir le niveau de qualité, à savoir *acceptable*, *médiocre* et *inacceptable*. Des erreurs d'échantillonnage et des erreurs non dues à l'échantillonnage, comme il a été question à la section 8, influent sur la qualité des données. Cependant, pour les fins de la présente, le niveau de qualité d'une estimation est établi seulement en fonction de l'erreur d'échantillonnage refléter par son coefficient de variation, comme il est indiqué au tableau suivant. Quoiqu'il en soit, les utilisateurs devraient s'assurer de lire la section 8 afin de mieux comprendre les caractéristiques relatives à la qualité de ces données.

Il faut commencer par établir le nombre de répondants qui ont fourni les données entrant dans le calcul de l'estimation. Si ce nombre est inférieur à 30, l'estimation pondérée doit être considérée de qualité inacceptable.

Pour les estimations pondérées basées sur des échantillons composés de 30 répondants ou plus, les utilisateurs doivent calculer le coefficient de variation de l'estimation et suivre les lignes directrices relatives au niveau de qualité ci-dessous. Elles sont appliquées aux estimations pondérées arrondies.

Toutes les estimations peuvent faire l'objet d'une diffusion. Toutefois, celles de qualité médiocre ou inacceptable doivent être accompagnées d'un avertissement mettant en garde les prochains utilisateurs.

Lignes directrices relatives au niveau de qualité

Niveau de qualité de l'estimation	Lignes directrices
1. Acceptable	<p>Caractéristiques des estimations : taille d'échantillon de 30 ou plus, et faibles coefficients de variation, compris entre 0,0 % et 16,5 %. Aucun avertissement requis.</p>
2. Médiocre	<p>Caractéristiques des estimations : taille d'échantillon de 30 ou plus, et coefficients de variation élevés, compris entre 16,0 % et 33,3 %</p> <p>On doit désigner ces estimations en utilisant la lettre M (ou un autre identificateur semblable). Elles doivent faire l'objet d'un avertissement mettant les prochains utilisateurs en garde contre les hauts taux d'erreur associés aux estimations.</p>
3. Inacceptable	<p>Caractéristiques des estimations : taille d'échantillon inférieur à 30, ou coefficients de variation très élevés, supérieurs à 33,3 %.</p> <p>Statistique Canada recommande de ne pas diffuser d'estimations dont la qualité est inacceptable. Toutefois, si l'utilisateur choisit de le faire, il doit alors désigner les estimations en utilisant la lettre I (ou un autre identificateur semblable) et les diffuser avec l'avertissement suivant :</p> <p>*Nous informons l'utilisateur que ... (précisez les données) ... ne répondent pas aux normes de qualité de Statistique Canada pour ce programme statistique. Les conclusions tirées de ces données ne sauraient être fiables et seront fort probablement erronées. Ces données et toute conclusion qu'on pourrait en tirer ne doivent pas être publiées. Si l'utilisateur choisit de les publier, il est alors tenu de publier également cet avertissement.+</p>

10.0

Tables de variabilité d'échantillon-nage approximative

Tout d'abord, afin de permettre aux utilisateurs d'avoir facilement accès à des coefficients de variation qui s'appliqueraient à une gamme étendue d'estimations de type nominal réalisées à partir de cette bande de microdonnées, on a préparé un ensemble de tables à consulter, appelées Tables de variabilité d'échantillonnage approximative.

Les coefficients de variation (c.v.) dans ces tables sont obtenus au moyen de la formule de la variance utilisée pour l'échantillonnage aléatoire simple en y incorporant un facteur reflétant la structure en grappes à plusieurs degrés du plan d'échantillonnage. Pour obtenir ce facteur, appelé effet du plan, on a commencé par calculer les effets du plan pour une gamme étendue de caractéristiques, puis on a choisi parmi les nombres ainsi obtenus une valeur modérée à employer dans les tables à consulter qui serait ensuite appliquée à l'ensemble des caractéristiques.

Voici la table des effets du plan, des tailles de l'échantillon et des chiffres de population par province employés pour produire les tables de variabilité d'échantillonnage approximative.

Province	Effets du plan	Taille de l'échantillon	Population
Terre-Neuve	135	2 501	451 484
Île-du-Prince-Édouard	1,23	1 518	107 084
Nouvelle-Écosse	1,43	4 068	739 719
Nouveau-Brunswick	1,26	3 541	602 062
Québec	1,67	11 857	5 907 431
Ontario	1,48	18 311	8 926 822
Manitoba	1,27	4 414	859 240
Saskatchewan	1,19	3 556	757 640

Alberta	1,14	4 670	2 137 410
Colombie-Britannique	1,22	5 448	3 073 883
Yukon	1,31	905	19 741
CANADA	1,42	60 789	23 582 516

Il convient de mentionner que tous les coefficients de variation sont approximatifs dans les tables de variabilité d'échantillonnage approximative et ne doivent donc pas être considérés comme des valeurs officielles. On peut se procurer, contre recouvrement des coûts, des estimations de la variance réelle de variables particulières auprès de Statistique Canada. L'utilisation d'estimations de la variance réelle peut permettre aux utilisateurs de diffuser des estimations que l'on ne pourrait diffuser autrement, c'est-à-dire des estimations avec des coefficients de variation classés confidentiels.

N'oubliez pas: Si le nombre d'observations sur lesquelles une estimation est basée est inférieur à 30, il ne faut pas diffuser l'estimation pondérée quelle que soit la valeur de son coefficient de variation. Ceci est dû au fait que les formules utilisées pour obtenir une estimation de la variance ne donnent pas de bons résultats pour de petits échantillons.

10.1

Comment utiliser les tables de c.v. pour les estimations de type nominal

Les règles suivantes doivent permettre à l'utilisateur de calculer à partir des tables de variabilité d'échantillonnage les coefficients de variation approximatifs d'estimations relatives au nombre, à la proportion ou au pourcentage de personnes dans la population enquêtée possédant une caractéristique donnée ainsi que des rapports et des écarts entre ces estimations.

Règle 1 : Estimations du nombre de personnes possédant une caractéristique donnée (agrégats)

Le coefficient de variation dépend uniquement de la taille de l'estimation elle-même. Sur la table de variabilité d'échantillonnage correspondant à la région géographique appropriée, repérez le nombre estimé dans la colonne à l'extrême gauche de la table (colonne intitulée *Numérateur du pourcentage+) et suivez les astérisques (le cas échéant) de gauche à droite jusqu'au premier nombre. Ce nombre constitue le coefficient de variation approximatif.

Règle 2 : Estimations de proportions ou de pourcentages de personnes possédant une caractéristique donnée

Le coefficient de variation d'une proportion ou d'un pourcentage estimé dépend à la fois de la grandeur de cette proportion ou de ce pourcentage et de la grandeur du total sur lequel est fondé cette proportion ou ce pourcentage. Les proportions ou les pourcentages estimés sont relativement plus fiables que les estimations correspondantes du numérateur de la proportion ou du pourcentage, lorsque cette proportion ou ce pourcentage est fondé sur un sous-ensemble de la population. Par exemple, la proportion de * femmes âgées de 24 ans qui ont fait un voyage en 1996 dans le but de participer à des activités de plein air + est une mesure plus fiable que le nombre estimatif de * femmes âgées de 24 ans qui ont fait un voyage en 1996 dans le but de participer à des activités de plein air +. (Il faut noter que dans les tables, la valeur des coefficients de variation décroît de gauche à droite sur une même ligne.)

Lorsque la proportion ou le pourcentage est fondé sur la population totale de la région géographique à laquelle la table s'applique, le coefficient de variation de la proportion ou du pourcentage est égal à celui du numérateur de la proportion ou du pourcentage. Dans ce cas, on peut appliquer la règle 1.

Lorsque la proportion ou le pourcentage est fondé sur un sous-ensemble de la population totale (par exemple, les personnes qui appartiennent à un groupe d'âge particulier), il faut se reporter à la proportion ou au pourcentage (en haut de la table) et au numérateur de la proportion ou du pourcentage (dans la colonne de gauche de la table). Le coefficient de variation se trouve à l'intersection de la ligne et de la colonne appropriées.

Règle 3 : Estimations des différences entre des agrégats ou des pourcentages

L'erreur-type d'une différence entre deux estimations est à peu près égale à la racine carrée de la somme des carrés de chaque erreur-type considérée séparément. L'erreur-type d'une différence ($d = X_1 - X_2$) est donc :

$$\text{Erreur-type} = \sqrt{e_1^2 + e_2^2}$$

où X_1 représente l'estimation 1, X_2 l'estimation 2, et a_1 et a_2 sont les coefficients de variation de X_1 et X_2 respectivement. Le coefficient de variation de d est donné par F_d/d . Cette formule donne un résultat exact en ce qui a trait à la différence entre des caractéristiques distinctes et non corrélées, mais elle ne donne que des résultats approximatifs dans les autres cas.

Règle 4 : Estimations de rapports

Si le numérateur est un sous-ensemble du dénominateur, il faut convertir le rapport en pourcentage et appliquer la règle 2. Cette situation s'appliquerait notamment si le dénominateur serait le nombre de *personnes qui ont fait un voyage en 1996 en vue de participer à des activités de plein air + et le numérateur, le nombre de *personnes qui ont fait un voyage en 1996 en vue de participer à des activités de plein air qui incluaient la pêche +.

Si le numérateur n'est pas un sous-ensemble du dénominateur, (par exemple, le rapport du nombre de *personnes au Québec qui ont fait un voyage en 1996 en vue de participer à des activités de plein air + comparé au nombre de *personnes en Ontario qui ont fait un voyage en 1996 en vue de participer à des activités de plein air +), l'écart-type du rapport entre les estimations est approximativement égal à la racine carrée de la somme des carrés de chaque coefficient de variation pris séparément multipliée par R . L'erreur-type d'un rapport ($R = X_1 / X_2$) est donc :

$$F_R = R \sqrt{a_1^2 + a_2^2}$$

où a_1 et a_2 sont les coefficients de variation de X_1 et X_2 respectivement. Le coefficient de variation de R est donné par F_R/R . La formule tend à surestimer l'erreur si X_1 et X_2 sont corrélés positivement et à sous-estimer l'erreur si X_1 et X_2 sont corrélés négativement.

Règle 5 : Estimations des différences entre des rapports

Dans ce cas, on combine les règles 3 et 4. On commence par calculer les coefficients de variation des deux rapports au moyen de la règle 4, puis le coefficient de variation de leur différence au moyen de la règle 3.

10.1.1

Exemples d'utilisation des tables de c.v. pour des estimations de type nominal

Les exemples * concrets + ci-dessous sont destinés à aider les utilisateurs à appliquer les règles que nous venons de présenter.

Exemple 1. Estimations du nombre de personnes possédant une

caractéristique donnée (agrégats)

Supposons qu'un utilisateur estime à 10 295 606 le nombre de personnes qui ont fait un voyage en 1996 en vue de participer à des activités de plein air. Comment l'utilisateur détermine-t-il le coefficient de variation de cette estimation?

- 1) Reportez-vous à la table de c.v. pour le CANADA.
- 2) L'agrégat estimé (10 295 606) ne se trouve pas dans la colonne de gauche (la colonne * Numérateur du pourcentage +), il faut donc utiliser le nombre qui s'en rapproche le plus, c'est-à-dire 10 000 000.
- 3) Le coefficient de variation pour un agrégat estimé est la première inscription, autre que des astérisques, sur cette ligne, c'est-à-dire 0.5 %.
- 4) Le coefficient de variation approximatif de l'estimation est donc 0.5 %.

Il n'y a donc pas lieu de faire une mise en garde lorsque l'on publie le résultat, soit qu'il y a eu 10 295 606 personnes qui ont fait un voyage en 1996 en vue de participer à des activités de plein air.

Exemple 2. Estimations de proportions ou de pourcentages de personnes possédant une caractéristique donnée

Supposons qu'un utilisateur estime que $7\,338\,232 / 10\,295\,606 = 71,3\%$ des personnes qui ont fait un voyage en 1996 en vue de participer à des activités de plein air ont fait de la randonnée et du tourisme pédestres. Comment l'utilisateur détermine-t-il le coefficient de variation de cette estimation?

- 1) Reportez-vous à la table de c.v. pour le CANADA.
- 2) Parce que l'estimation est un pourcentage basé sur un sous-ensemble de la population totale (c.-à-d., les personnes qui ont fait un voyage en 1996 en vue de participer à des activités de plein air), il faut utiliser à la fois le pourcentage (71,3 %) et la partie numérateur du pourcentage (7 338 232) pour déterminer le coefficient de variation.
- 3) Le numérateur 7 338 232 ne figure pas dans la colonne de gauche (la colonne * Numérateur du pourcentage +), il faut donc utiliser le nombre qui s'en rapproche le plus, soit 7 000 000. De même, l'estimation du pourcentage ne figure pas parmi les en-têtes de colonnes, il faut donc utiliser le nombre qui s'en rapproche le plus, 70.0 %.

- 4) Le nombre qui se trouve à l'intersection de la ligne et de la colonne utilisées, soit 0,5 %, est le coefficient de variation à employer.
- 5) Le coefficient de variation approximatif de l'estimation est donc 0,5 %. Il n'y a donc pas lieu de faire une mise en garde lorsque l'on publie le résultat, soit que 71,3 % des personnes qui ont fait un voyage en 1996 en vue de participer à des activités de plein air ont fait de la randonnée et du tourisme pédestres.

Exemple 3. Estimations des différences entre des agrégats ou des pourcentages

Supposons qu'un utilisateur estime que, en vue de participer à des activités de plein air, $2\,281\,390 / 5\,907\,431 = 38,6\%$ des Québécois et $3\,878\,151 / 8\,926\,822 = 43,4\%$ des Ontariens ont fait un voyage en 1996. Comment l'utilisateur détermine-t-il le coefficient de variation de la différence entre ces deux estimations?

- 1) À l'aide de la table de c.v. du QUÉBEC et de l'ONTARIO utilisées de la même façon que dans l'exemple 1, vous établissez à 1,6 % le c.v. de l'estimation pour les ménages du Québec et à 0,9 % le c.v. de l'estimation pour les ménages de l'Ontario.
- 2) Selon la règle 3, l'erreur-type pour une différence ($d = X_1 - X_2$) est :

$$e_d = \sqrt{a_1^2 X_1^2 + a_2^2 X_2^2}$$

où X_1 est l'estimation 1, X_2 est l'estimation 2 et a_1 et a_2 sont les coefficients de variation de X_1 et X_2 respectivement.

C'est-à-dire que l'erreur-type de la différence $d = (43,4\% - 38,6\%) = 4,8\%$ est :

$$e_d = \sqrt{(0,016)^2 (43,4)^2 + (0,009)^2 (38,6)^2}$$

$$= \sqrt{0,00025088 + 0,00124224}$$

$$= \sqrt{0,00149312}$$

$$= 0,03863196$$

- 3) Le coefficient de variation de d est donné par $F_d/d = 0,7 / 4,8 =$

14,5.

- 4) Le coefficient de variation approximatif de la différence entre les estimations est donc 14,5 %. Cette estimation peut être publiée sans mise en garde.

Exemple 4. Estimations de rapports

Supposons qu'un utilisateur estime que 2 281 390 Québécois et 3 878 151 Ontariens ont fait un voyage en 1996 en vue de participer à des activités de plein air. L'utilisateur est intéressé à comparer l'estimation des Québécois à celle des Ontariens sous la forme d'un rapport. Comment l'utilisateur détermine-t-il le coefficient de variation de cette estimation?

- 1) Tout d'abord, cette estimation est une estimation de rapport, où le numérateur de l'estimation ($= X_1$) est le nombre de Québécois qui ont fait un voyage en 1996 en vue de participer à des activités de plein air. Le dénominateur de l'estimation ($= X_2$) est le nombre d'Ontariens qui ont fait un voyage en 1996 en vue de participer à des activités de plein air.
- 2) Reportez-vous à la table de c.v. pour le QUÉBEC et pour l'ONTARIO.
- 3) Le numérateur de cette estimation de rapport est 2 281 390. Le chiffre qui se rapproche le plus de ce nombre est 2 000 000. On détermine le coefficient de variation pour cette estimation en trouvant la première inscription, autre que des astérisques, sur cette ligne, soit 1,6 %.
- 4) Le dénominateur de cette estimation de rapport est 3 878 151. Le chiffre qui se rapproche le plus de ce nombre est 4 000 000. On détermine le coefficient de variation de cette estimation en trouvant la première inscription, autre que des astérisques, sur cette ligne, soit 0,9 %.
- 5) Le coefficient de variation approximatif de l'estimation du rapport est donc donné par la règle 4, qui est,

$$\sqrt{a_1^2 + a_2^2}$$

où a_1 et a_2 sont les coefficients de variation de X_1 et X_2 respectivement.

C'est-à-dire,

$$a_{\hat{R}} = \sqrt{(1,6\%)^2 + (0,9\%)^2}$$

$$= 1,8\%$$

Le rapport des personnes Québec:Ontario qui ont fait un voyage en 1996 en vue de participer à des activités de plein air est 2 281 390 / 3 878 151, c'est-à-dire 0,59:1. Le coefficient de variation de cette estimation est égal à 1,8 %, l'estimation peut donc être diffusée sans mise en garde.

10.2

Comment utiliser les tables de c.v. pour calculer des intervalles de confiance

Bien que les coefficients de variation soient largement utilisés, l'intervalle de confiance d'une estimation donne une mesure intuitive plus significative de l'erreur d'échantillonnage. Un intervalle de confiance est une façon d'énoncer la probabilité que la valeur vraie de la population se situe dans une plage de valeurs données. Par exemple, un intervalle de confiance à 95 % peut être décrit comme suit :

Si l'échantillonnage de la population se répète à l'infini, chacun des échantillons donnant un nouvel intervalle de confiance pour une estimation alors, dans 95 % des cas, l'intervalle contiendra la valeur vraie de la population.

Une fois déterminée l'erreur-type d'une estimation, on peut calculer des intervalles de confiance pour les estimations en partant de l'hypothèse qu'en procédant à un échantillonnage répété de la population, les diverses estimations obtenues pour une caractéristique de la population sont réparties selon une distribution normale autour de la valeur vraie de la population. Selon cette hypothèse, il y a environ 68 chances sur 100 que l'écart entre une estimation de l'échantillon et la valeur vraie pour la population soit inférieur à une erreur-type, environ 95 chances sur 100 que l'écart soit inférieur à deux erreurs-types et environ 99 chances sur 100 que l'écart soit inférieur à trois erreurs-types. On appelle ces différents degrés de confiance des niveaux de confiance.

Les intervalles de confiance pour une estimation, \bar{X} , sont généralement exprimés sous forme de deux nombres, l'un étant inférieur à l'estimation et l'autre supérieur à celle-ci, sous la forme $(\bar{X}-k, \bar{X}+k)$, où k varie selon le niveau de confiance désiré et l'erreur d'échantillonnage de l'estimation.

On peut calculer directement les intervalles de confiance pour une

estimation à partir des tables de variabilité d'échantillonnage approximative, en commençant par trouver, dans la table appropriée, le coefficient de variation de l'estimation X , puis en utilisant la formule ci-dessous pour obtenir l'intervalle de confiance IC correspondant :

$$IC_X = \{X - (t)(X)(a_X), X + (t)(X)(a_X)\}$$

où a_X est le coefficient de variation trouvé pour X

$t = 1$ si l'on désire un intervalle de confiance à 68 %

$t = 1.6$ si l'on désire un intervalle de confiance à 90 %

$t = 2$ si l'on désire un intervalle de confiance à 95 %

$t = 3$ si l'on désire un intervalle de confiance à 99 %.

NOTA : Les lignes directrices qui s'appliquent à la diffusion des estimations s'appliquent aussi aux intervalles de confiance. Par exemple, si l'estimation ne peut être diffusée, alors l'intervalle de confiance ne peut, lui non plus, être diffusé.

10.2.1

Exemple d'utilisation de tables de c.v. pour obtenir des intervalles de confiance

Voici comment on calculerait un intervalle de confiance à 95 % pour la proportion estimée des personnes qui, durant leur voyage en 1996 en vue de participer à des activités de plein air, ont fait des randonnées ou du tourisme pédestres (d'après l'exemple 2 de la section 10.2) :

$$X = 71,3 \%$$

$$t = 2$$

$a_X = 0,5 \%$ si le coefficient de variation de cette estimée est déterminée selon les tables

$$IC_X = \{.713 - (2) (.713) (.005), .713 + (2) (.713) (.005)\}$$

$$IC_X = \{.713 - .007, .713 + .007\}$$

$$IC_X = \{.706, .720\}$$

On peut dire, avec une probabilité de 95 %, qu'entre 70,6 % et 72,0 % des gens ont fait un voyage en 1996 en vue de participer à des activités de plein air ont fait des randonnées ou du tourisme pédestres.

10.3

Comment utiliser les tables de c.v. pour effectuer un test t

On peut aussi utiliser les erreurs-types pour effectuer des tests d'hypothèses, une technique qui permet de faire la distinction entre les paramètres d'une population à l'aide d'estimations basées sur un échantillon. Ces estimations peuvent être des nombres, des moyennes, des pourcentages, des rapports, etc. Les tests peuvent être effectués à divers niveaux de signification, où un niveau de signification est la probabilité de conclure que les caractéristiques sont différentes quand, en fait, elles sont identiques.

Soit X_1 et X_2 des estimations basées sur un échantillon pour deux caractéristiques qui nous intéressent. Supposons que l'erreur-type de la différence $X_1 - X_2$ est F_d

$$\text{Si } \frac{X_1 - X_2}{F_d}$$

est compris entre -2 et 2, alors on ne peut tirer de conclusion à propos de la différence entre les caractéristiques au niveau de signification de 5 %. Toutefois, si ce rapport est inférieur à -2 ou supérieur à +2, la différence observée est significative au niveau de 0,05. C'est-à-dire que les caractéristiques sont significatives.

10.3.1

Exemple d'utilisation des tables de c.v. pour effectuer un test t

Supposons que nous désirons tester, au niveau de signification de 5 %, l'hypothèse qu'il n'y a pas de différence entre la proportion de Québécois et d'Ontariens qui ont fait un voyage en vue de participer à des activités de plein air. Dans l'exemple 3 de la section 10.2 nous avons trouvé que l'erreur-type de la différence entre ces deux estimations était égal à 0,7. Par conséquent,

Puisque $t = 6,86$ est plus grand que 2, on doit conclure qu'il existe une différence significative au niveau de 0,05 entre les deux estimations.

10.4

Coefficients de variation d'estimations quantitatives

Pour calculer l'erreur d'échantillonnage d'estimations quantitatives, il faudrait élaborer des tables spéciales, ce qui n'a pas été fait puisque la majorité des variables de l'Enquête sur l'importance de la nature pour les Canadiens sont surtout de type quantitatif.

Néanmoins, le coefficient de variation d'un total quantitatif est généralement supérieur à celui de l'estimation de type nominal correspondante (c'est-à-dire l'estimation du nombre de personnes contribuant à l'estimation quantitative). Si l'estimation de type nominal correspondante ne peut être diffusée, il en sera de même pour l'estimation quantitative. Par exemple, le coefficient de variation du montant total d'argent dépensé par les gens qui ont fait un voyage, en 1996, relié à la faune et aux zones naturelles serait plus grand que le coefficient de variation du nombre de gens qui ont fait un voyage relié à la faune et aux zones naturelles dans la même année. Par conséquent, si le coefficient de variation de la proportion ne peut être diffusé, ce sera aussi le cas pour le coefficient de variation de l'estimation quantitative correspondante.

On peut calculer, au besoin, les coefficients de variation d'estimations de ce genre pour une estimation particulière au moyen d'une technique appelée pseudo-réplication, qui consiste à diviser les enregistrements des fichiers de microdonnées en sous-groupes (ou sous-échantillons) et à calculer la variabilité de l'estimation d'un sous-échantillon à l'autre. Les utilisateurs désireux de calculer le coefficient de variation d'estimations quantitatives peuvent demander conseil à Statistique Canada en ce qui concerne la manière de répartir les enregistrements en sous-échantillons appropriés et les formules à utiliser pour ces calculs.

10.5

Seuils pour la diffusion des estimations relatives à l'Enquête sur l'importance de la nature pour les Canadiens

La taille minimum des estimations aux niveaux provincial, régional et national est indiquée dans le tableau ci-dessous. Les estimations plus petites que la taille la plus petite indiquée à la colonne * non publiables + ne peuvent être diffusées dans aucune circonstance.

Table de limites pour diffusion

	Province	Région	National
1	10000	10000	10000
2	10000	10000	10000
3	10000	10000	10000
4	10000	10000	10000
5	10000	10000	10000
6	10000	10000	10000
7	10000	10000	10000
8	10000	10000	10000
9	10000	10000	10000
10	10000	10000	10000

10.6

Tables de c.v.

Enquête sur l'importance de la nature pour les Canadiens en 1996

Tables de variabilité d'échantillonnage approximative pour le CANADA

NUMÉRATEUR DU POURCENTAGE ('000)	POURCENTAGE ESTIMÉ													
	0.1%	1.0%	2.0%	5.0%	10.0%	15.0%	20.0%	25.0%	30.0%	35.0%	40.0%	50.0%	70.0%	90.0%
1	74.1	73.8	73.4	72.2	70.3	68.3	66.3	64.2	62.0	59.8	57.4	52.4	40.6	23.4
2	52.4	52.2	51.9	51.1	49.7	48.3	46.9	45.4	43.9	42.3	40.6	37.1	28.7	16.6
3	42.8	42.6	42.4	41.7	0.6	39.5	38.3	37.1	35.8	34.5	33.1	30.3	23.4	13.5
4	37.0	36.9	36.7	36.1	35.2	34.2	33.1	32.1	31.0	29.9	28.7	26.2	20.3	11.7
5	33.1	33.0	32.8	32.3	31.4	30.6	29.7	28.7	27.7	26.7	25.7	23.4	18.2	10.5
6	30.2	30.1	30.0	29.5	28.7	27.9	27.1	26.2	25.3	24.4	23.4	21.4	16.6	9.6
7	28.0	27.9	27.7	27.3	26.6	25.8	25.1	24.3	23.4	22.6	21.7	19.8	15.3	8.9
8	26.2	26.1	25.9	25.5	24.9	24.2	23.4	22.7	21.9	21.1	20.3	18.5	14.4	8.3
9	24.7	24.6	24.5	24.1	23.4	22.8	22.1	21.4	20.7	19.9	19.1	17.5	13.5	7.8
10	23.4	23.3	23.2	22.8	22.2	21.6	21.0	20.3	19.6	18.9	18.2	16.6	12.8	7.4

11	22.3	22.2	22.1	21.8	21.2	20.6	20.0	19.4	18.7	18.0	17.3	15.8	12.2	7.1
12	21.4	21.3	21.2	20.9	20.3	19.7	19.1	18.5	17.9	17.3	16.6	15.1	11.7	6.8
13	20.5	20.5	20.4	20.0	19.5	19.0	18.4	17.8	17.2	16.6	15.9	14.5	11.3	6.5
14	19.8	19.7	19.6	19.3	18.8	18.3	17.7	17.2	16.6	16.0	15.3	14.0	10.9	6.3
15	19.1	19.0	18.9	18.7	18.2	17.6	17.1	16.6	16.0	15.4	14.8	13.5	10.5	6.1
16	18.5	18.4	18.3	18.1	17.6	17.1	16.6	16.0	15.5	14.9	14.4	13.1	10.2	5.9
17	18.0	17.9	17.8	17.5	17.1	16.6	16.1	15.6	15.0	14.5	13.9	12.7	9.8	5.7
18	17.5	17.4	17.3	17.0	16.6	16.1	15.6	15.1	14.6	14.1	13.5	12.4	9.6	5.5
19	17.0	16.9	16.8	16.6	16.1	15.7	15.2	14.7	14.2	13.7	13.2	12.0	9.3	5.4
20	16.6	16.5	16.4	16.2	15.7	15.3	14.8	14.4	13.9	13.4	12.8	11.7	9.1	5.2
21	16.2	16.1	16.0	15.8	15.3	14.9	14.5	14.0	13.5	13.0	12.5	11.4	8.9	5.1
22	15.8	15.7	15.6	15.4	15.0	14.6	14.1	13.7	13.2	12.7	12.2	11.2	8.7	5.0
23	15.4	15.4	15.3	15.1	14.7	14.2	13.8	13.4	12.9	12.5	12.0	10.9	8.5	4.9
24	*****	15.1	15.0	14.7	14.4	13.9	13.5	13.1	12.7	12.2	11.7	10.7	8.3	4.8
25	*****	14.8	14.7	14.4	14.1	13.7	13.3	12.8	12.4	12.0	11.5	10.5	8.1	4.7
30	*****	13.5	13.4	13.2	12.8	12.5	12.1	11.7	11.3	10.9	10.5	9.6	7.4	4.3
35	*****	12.5	12.4	12.2	11.9	11.6	11.2	10.9	10.5	10.1	9.7	8.9	6.9	4.0
40	*****	11.7	11.6	11.4	11.1	10.8	10.5	10.2	9.8	9.4	9.1	8.3	6.4	3.7
45	*****	11.0	10.9	10.8	10.5	10.2	9.9	9.6	9.2	8.9	8.6	7.8	6.1	3.5
50	*****	10.4	10.4	10.2	9.9	9.7	9.4	9.1	8.8	8.5	8.1	7.4	5.7	3.3
55	*****	9.9	9.9	9.7	9.5	9.2	8.9	8.7	8.4	8.1	7.7	7.1	5.5	3.2
60	*****	9.5	9.5	9.3	9.1	8.8	8.6	8.3	8.0	7.7	7.4	6.8	5.2	3.0
65	*****	9.1	9.1	9.0	8.7	8.5	8.2	8.0	7.7	7.4	7.1	6.5	5.0	2.9
70	*****	8.8	8.8	8.6	8.4	8.2	7.9	7.7	7.4	7.1	6.9	6.3	4.9	2.8
75	*****	8.5	8.5	8.3	8.1	7.9	7.7	7.4	7.2	6.9	6.6	6.1	4.7	2.7
80	*****	8.2	8.2	8.1	7.9	7.6	7.4	7.2	6.9	6.7	6.4	5.9	4.5	2.6
85	*****	8.0	8.0	7.8	7.6	7.4	7.2	7.0	6.7	6.5	6.2	5.7	4.4	2.5
90	*****	7.8	7.7	7.6	7.4	7.2	7.0	6.8	6.5	6.3	6.1	5.5	4.3	2.5
95	*****	7.6	7.5	7.4	7.2	7.0	6.8	6.6	6.4	6.1	5.9	5.4	4.2	2.4
100	*****	7.4	7.3	7.2	7.0	6.8	6.6	6.4	6.2	6.0	5.7	5.2	4.1	2.3
125	*****	6.6	6.6	6.5	6.3	6.1	5.9	5.7	5.5	5.3	5.1	4.7	3.6	2.1
150	*****	6.0	6.0	5.9	5.7	5.6	5.4	5.2	5.1	4.9	4.7	4.3	3.3	1.9
200	*****	5.2	5.2	5.1	5.0	4.8	4.7	4.5	4.4	4.2	4.1	3.7	2.9	1.7
250	*****	4.6	4.6	4.4	4.3	4.2	4.1	3.9	3.8	3.6	3.6	3.3	2.6	1.5
300	*****	4.2	4.2	4.1	3.9	3.8	3.7	3.6	3.5	3.3	3.3	3.0	2.3	1.4
350	*****	3.9	3.9	3.8	3.7	3.5	3.4	3.3	3.2	3.1	3.1	2.8	2.2	1.3
400	*****	3.7	3.6	3.5	3.4	3.3	3.2	3.1	3.0	2.9	2.9	2.6	2.0	1.2
450	*****	3.5	3.4	3.3	3.2	3.1	3.0	2.9	2.8	2.7	2.7	2.5	1.9	1.1
500	*****	3.2	3.1	3.1	3.0	2.9	2.8	2.7	2.6	2.6	2.3	1.8	1.0	1.0
750	*****	2.6	2.6	2.5	2.4	2.3	2.3	2.2	2.1	2.1	1.9	1.5	0.9	0.9
1000	*****	2.3	2.2	2.2	2.1	2.0	2.0	1.9	1.8	1.7	1.7	1.3	0.7	0.7
1500	*****	1.8	1.8	1.7	1.7	1.6	1.5	1.5	1.4	1.4	1.0	0.6	0.4	0.6
2000	*****	1.6	1.5	1.5	1.4	1.4	1.3	1.3	1.2	1.2	0.9	0.5	0.5	0.5
3000	*****	1.2	1.2	1.2	1.1	1.1	1.1	1.0	1.0	1.0	0.7	0.4	0.4	0.4
4000	*****	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	0.9	0.9	0.9	0.8	0.8	0.6	0.4	0.4
5000	*****	0.9	0.9	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.7	0.7	0.7	0.5	0.3	0.3
6000	*****	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.7	0.7	0.7	0.6	0.5	0.3	0.3
7000	*****	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.6	0.6	0.6	0.5	0.4	0.2	0.2
8000	*****	0.7	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.5	0.4	0.2	0.2
9000	*****	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.5	0.4	0.2	0.2
10000	*****	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.4	0.2	0.2	0.2
12500	*****	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.3	0.2	0.2	0.2
15000	*****	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.2	0.2	0.2	0.2
20000	*****	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2

NOTES:

(1) LES COEFFICIENTS DE VARIATION (C.V.) SONT DES POURCENTAGES.

(2) POUR LES C.V. D'ESTIMATION DES TOTAUX, REPÉREZ LA RANGÉE LA PLUS PROCHE. LE C.V. APPROXIMATIF SE TROUVE DANS LA COLONNE À L'EXTRÊME GAUCHE.

(3) POUR LES C.V. D'ESTIMATION DES PROPORTIONS, REPÉREZ LA RANGÉE LA PLUS PROCHE DU NUMÉRATEUR ET LA COLONNE LA PLUS PROCHE DU POURCENTAGE.

(4) LES CV DE CETTE TABLE SONT BRUTS ET GÉNÉRALEMENT PLUS HAUTS QUE LE NOMBRE EXACT. ILS NE SONT PAS OFFICIELS.

ENQUÊTE SUR L'IMPORTANCE DE LA NATURE POUR LES CANADIENS EN 1996

Tables de variabilité d'échantillonnage approximative pour TERRE-NEUVE

NUMÉRATEUR DU POURCENTAGE ('000)	POURCENTAGE ESTIMÉ														
	0.1%	1.0%	2.0%	5.0%	10.0%	15.0%	20.0%	25.0%	30.0%	35.0%	40.0%	50.0%	70.0%	90.0%	
1	49.0	48.7	48.0	46.7	45.4	44.0	42.6	41.2	39.7	38.1	34.8	27.0	15.6		
2	34.6	34.5	33.9	33.0	32.1	31.1	30.1	29.1	28.1	27.0	24.6	19.1	11.0		
3	28.3	28.1	27.7	27.0	26.2	25.4	24.6	23.8	22.9	22.0	20.1	15.6	9.0		
4	24.5	24.4	24.0	23.4	22.7	22.0	21.3	20.6	19.8	19.1	17.4	13.5	7.8		
5	21.8	21.5	20.9	20.3	19.7	19.1	18.4	17.7	17.1	16.2	14.2	11.0	6.4		
6	19.9	19.6	19.1	18.5	18.0	17.4	16.8	16.2	15.6	14.4	13.2	10.2	5.9		
7	18.4	18.1	17.7	17.2	16.6	16.1	15.6	15.0	14.4	13.5	12.3	9.5	5.5		
8	17.2	17.0	16.5	16.0	15.6	15.1	14.6	14.0	13.5	12.7	11.6	9.0	5.2		
9	16.2	16.0	15.6	15.1	14.7	14.2	13.7	13.2	12.7	12.1	11.0	8.5	4.9		
10	15.2	14.8	14.4	13.9	13.5	13.0	12.6	12.1	11.5	10.5	9.5	7.8	4.5		
11	14.5	14.1	13.7	13.3	12.9	12.4	12.0	11.5	11.0	10.6	9.7	7.5	4.3		
12	13.9	13.5	13.1	12.7	12.3	11.9	11.5	11.0	10.6	10.2	9.3	7.2	4.2		
13	13.3	13.0	12.6	12.2	11.8	11.4	11.0	10.6	10.2	9.8	9.0	7.0	4.0		
14	12.8	12.5	12.1	11.8	11.4	11.0	10.6	10.2	9.8	9.5	8.7	6.7	3.9		
15	12.4	12.1	11.7	11.4	11.0	10.7	10.3	9.9	9.5	9.2	8.4	6.5	3.8		
16	12.0	11.7	11.3	11.0	10.7	10.3	10.0	9.6	9.2	8.9	8.0	6.2	3.6		
17	11.6	11.3	11.0	10.7	10.4	10.0	9.7	9.4	9.0	8.7	7.8	6.0	3.5		
18	11.3	11.0	10.7	10.4	10.0	9.8	9.4	9.1	8.7	8.5	7.6	5.9	3.4		
19	11.0	10.7	10.4	10.1	9.8	9.5	9.2	8.9	8.5	8.1	7.4	5.7	3.3		
20	10.7	10.4	10.1	9.8	9.5	9.2	8.9	8.6	8.3	8.0	7.3	5.6	3.2		
21	10.5	10.2	9.9	9.6	9.3	9.0	8.7	8.3	8.0	7.7	7.1	5.5	3.2		
22	10.2	10.0	9.7	9.4	9.1	8.8	8.5	8.1	7.8	7.5	7.0	5.4	3.1		
23	9.7	9.5	9.2	8.9	8.6	8.3	8.0	7.7	7.4	7.1	6.6	5.0	3.0		
24	9.5	9.3	9.0	8.7	8.4	8.1	7.8	7.5	7.2	6.9	6.4	4.9	2.9		
25	9.3	9.1	8.8	8.5	8.2	7.9	7.6	7.3	7.0	6.7	6.2	4.7	2.8		
30	8.5	8.3	8.0	7.8	7.5	7.2	7.0	6.7	6.4	6.1	5.7	4.3	2.7		
35	7.9	7.7	7.4	7.2	7.0	6.7	6.5	6.3	6.0	5.8	5.4	4.1	2.6		
40	7.4	7.2	7.0	6.7	6.5	6.3	6.0	5.8	5.5	5.3	4.9	3.7	2.5		
45	7.0	6.8	6.6	6.4	6.2	6.0	5.8	5.6	5.4	5.2	4.8	3.6	2.4		
50	6.4	6.2	6.0	5.8	5.6	5.4	5.2	5.0	4.8	4.6	4.3	3.2	2.2		
55	6.1	5.9	5.7	5.5	5.3	5.1	4.9	4.7	4.5	4.3	4.0	3.0	2.1		
60	5.9	5.7	5.5	5.3	5.1	4.9	4.7	4.5	4.3	4.1	3.8	2.9	2.0		
65	5.6	5.5	5.3	5.1	4.9	4.7	4.5	4.3	4.1	3.9	3.6	2.8	1.9		
70	5.3	5.1	4.9	4.7	4.5	4.3	4.1	3.9	3.7	3.5	3.2	2.4	1.9		
75	5.1	4.9	4.8	4.6	4.4	4.3	4.1	3.9	3.7	3.5	3.2	2.4	1.8		
80	4.9	4.8	4.6	4.4	4.3	4.1	3.9	3.7	3.5	3.3	3.0	2.2	1.7		
85	4.8	4.6	4.5	4.3	4.2	4.0	3.8	3.6	3.4	3.2	2.9	2.1	1.7		
90	4.6	4.5	4.3	4.2	4.0	3.8	3.6	3.4	3.2	3.0	2.8	2.1	1.6		
95	4.4	4.2	4.1	3.9	3.7	3.5	3.3	3.1	2.9	2.7	2.5	1.9	1.6		
100	4.3	4.1	4.0	3.8	3.6	3.4	3.2	3.0	2.8	2.6	2.4	1.8	1.6		
125	3.7	3.5	3.4	3.1	2.9	2.7	2.5	2.3	2.1	1.9	1.7	1.3	1.1		
150	3.2	3.1	2.8	2.6	2.4	2.2	2.0	1.8	1.6	1.4	1.2	0.9	0.8		
200	2.5	2.5	2.2	2.0	1.8	1.6	1.4	1.2	1.0	0.9	0.8	0.6	0.5		
250	2.5	2.5	2.2	2.0	1.8	1.6	1.4	1.2	1.0	0.9	0.8	0.6	0.5		
300	2.5	2.5	2.2	2.0	1.8	1.6	1.4	1.2	1.0	0.9	0.8	0.6	0.5		
350	2.5	2.5	2.2	2.0	1.8	1.6	1.4	1.2	1.0	0.9	0.8	0.6	0.5		
400	2.5	2.5	2.2	2.0	1.8	1.6	1.4	1.2	1.0	0.9	0.8	0.6	0.5		

NOTES:

- (1) LES COEFFICIENTS DE VARIATION (C.V.) SONT DES POURCENTAGES.
- (2) POUR LES C.V. D'ESTIMATION DES TOTAUX, REPÉREZ LA RANGÉE LA PLUS PROCHE. LE C.V. APPROXIMATIF SE TROUVE DANS LA COLONNE À L'EXTRÊME GAUCHE.
- (3) POUR LES C.V. D'ESTIMATION DES PROPORTIONS, REPÉREZ LA RANGÉE LA PLUS PROCHE DU NUMÉRATEUR ET LA COLONNE LA PLUS PROCHE DU POURCENTAGE.
- (4) LES CV DE CETTE TABLE SONT BRUTS ET GÉNÉRALEMENT PLUS HAUTS QUE LE NOMBRE EXACT. ILS NE SONT PAS OFFICIELS.

ENQUÊTE SUR L'IMPORTANCE DE LA NATURE POUR LES CANADIENS EN 1996

Tables de variabilité d'échantillonnage approximative pour l'ÎLE-DU-PRINCE ÉDOUARD

NUMÉRATEUR DU POURCENTAGE ('000)	POURCENTAGE ESTIMÉ													
	0.1%	1.0%	2.0%	5.0%	10.0%	15.0%	20.0%	25.0%	30.0%	35.0%	40.0%	50.0%	70.0%	90.0%
1	*****	29.1	29.0	28.5	27.7	27.0	26.2	25.3	24.5	23.6	22.7	20.7	16.0	9.2
2	*****		20.5	20.2	19.6	19.1	18.5	17.9	17.3	16.7	16.0	14.6	11.3	6.5
3	*****			16.5	16.0	15.6	15.1	14.6	14.1	13.6	13.1	11.9	9.2	5.3
4	*****			14.3	13.9	13.5	13.1	12.7	12.2	11.8	11.3	10.3	8.0	4.6
5	*****			12.7	12.4	12.1	11.7	11.3	10.9	10.5	10.1	9.2	7.2	4.1
6	*****				11.3	11.0	10.7	10.3	10.0	9.6	9.2	8.4	6.5	3.8
7	*****				10.5	10.2	9.9	9.6	9.2	8.9	8.6	7.8	6.1	3.5
8	*****				9.8	9.5	9.2	9.0	8.7	8.3	8.0	7.3	5.7	3.3
9	*****				9.2	9.0	8.7	8.4	8.2	7.9	7.6	6.9	5.3	3.1
10	*****				8.8	8.5	8.3	8.0	7.7	7.5	7.2	6.5	5.1	2.9
11	*****					8.1	7.9	7.6	7.4	7.1	6.8	6.2	4.8	2.8
12	*****					7.8	7.6	7.3	7.1	6.8	6.5	6.0	4.6	2.7
13	*****					7.5	7.3	7.0	6.8	6.5	6.3	5.7	4.4	2.6
14	*****					7.2	7.0	6.8	6.5	6.3	6.1	5.5	4.3	2.5
15	*****					7.0	6.8	6.5	6.3	6.1	5.8	5.3	4.1	2.4
16	*****					6.7	6.5	6.3	6.1	5.9	5.7	5.2	4.0	2.3
17	*****					6.3	6.1	5.9	5.7	5.5	5.5	5.0	3.9	2.2
18	*****						6.2	6.0	5.8	5.6	5.3	4.9	3.8	2.2
19	*****						6.0	5.8	5.6	5.4	5.2	4.7	3.7	2.1
20	*****						5.8	5.7	5.5	5.3	5.1	4.6	3.6	2.1
21	*****						5.7	5.5	5.3	5.1	4.9	4.5	3.5	2.0
22	*****							5.4	5.2	5.0	4.8	4.4	3.4	2.0
23	*****							5.3	5.1	4.9	4.7	4.3	3.3	1.9
24	*****							5.2	5.0	4.8	4.6	4.2	3.3	1.9
25	*****							5.1	4.9	4.7	4.5	4.1	3.2	1.8
30	*****								4.5	4.3	4.1	3.8	2.9	1.7
35	*****									4.0	3.8	3.5	2.7	1.6
40	*****										3.6	3.3	2.5	1.5
45	*****											3.1	2.4	1.4
50	*****												2.9	1.3
55	*****													2.2
60	*****													2.1
65	*****													2.0
70	*****													1.9
75	*****													1.1
80	*****													1.0
85	*****													1.0
90	*****													1.0
95	*****													0.9

NOTES:

- (1) LES COEFFICIENTS DE VARIATION (C.V.) SONT DES POURCENTAGES.
- (2) POUR LES C.V. D'ESTIMATION DES TOTAUX, REPÉREZ LA RANGÉE LA PLUS PROCHE. LE C.V. APPROXIMATIF SE TROUVE DANS LA COLONNE À L'EXTRÊME GAUCHE.
- (3) POUR LES C.V. D'ESTIMATION DES PROPORTIONS, REPÉREZ LA RANGÉE LA PLUS PROCHE DU NUMÉRATEUR ET LA COLONNE LA PLUS PROCHE DU POURCENTAGE.
- (4) LES CV DE CETTE TABLE SONT BRUTS ET GÉNÉRALEMENT PLUS HAUTS QUE LE NOMBRE EXACT. ILS NE SONT PAS OFFICIELS.

ENQUÊTE SUR L'IMPORTANCE DE LA NATURE POUR LES CANADIENS EN 1996

Tables de variabilité d'échantillonnage approximative pour la NOUVELLE ÉCOSSE

NUMÉRATEUR DU POURCENTAGE ('000)	POURCENTAGE ESTIMÉ														
	0.1%	1.0%	2.0%	5.0%	10.0%	15.0%	20.0%	25.0%	30.0%	35.0%	40.0%	50.0%	70.0%	90.0%	
1	50.6	50.3	49.6	48.2	46.9	45.5	44.0	42.5	41.0	39.4	36.0	27.9	16.1	11.4	
2	35.8	35.6	35.0	34.1	33.2	32.2	31.1	30.1	29.0	27.9	25.4	19.7	11.4	9.3	
3	29.2	29.1	28.6	27.9	27.1	26.3	25.4	24.6	23.7	22.7	20.8	16.1	9.3	8.0	
4	25.3	25.2	24.8	24.1	23.4	22.7	22.0	21.3	20.5	19.7	18.0	13.9	8.0	7.2	
5	22.6	22.5	22.2	21.6	21.0	20.3	19.7	19.0	18.3	17.6	16.1	12.5	7.2	6.6	
6	20.7	20.6	20.2	19.7	19.1	18.6	18.0	17.4	16.7	16.1	14.7	11.4	6.6	6.1	
7	19.1	19.0	18.7	18.2	17.7	17.2	16.6	16.1	15.5	14.9	13.6	10.5	6.1	5.7	
8	17.8	17.5	17.1	16.6	16.1	15.6	15.0	14.5	13.9	12.7	9.8	5.7	5.4	5.1	
9	16.8	16.5	16.1	15.6	15.2	14.7	14.2	13.7	13.1	12.0	9.3	5.4	5.1	4.8	
10	15.9	15.7	15.3	14.8	14.4	13.9	13.5	13.0	12.5	11.4	8.8	5.1	4.8	4.6	
11	15.2	14.9	14.5	14.1	13.7	13.3	12.8	12.4	11.9	10.8	8.4	4.8	4.6	4.5	
12	14.5	14.3	13.9	13.5	13.1	12.7	12.3	11.8	11.4	10.4	8.0	4.6	4.5	4.3	
13	14.0	13.7	13.4	13.0	12.6	12.2	11.8	11.4	10.9	10.0	7.7	4.5	4.3	4.2	
14	13.5	13.2	12.9	12.5	12.2	11.8	11.4	11.0	10.5	9.6	7.4	4.3	4.2	4.0	
15	12.8	12.5	12.1	11.7	11.4	11.0	10.6	10.2	9.8	9.0	7.0	4.0	3.9	3.9	
16	12.4	12.1	11.7	11.4	11.0	10.6	10.2	9.8	9.6	8.7	6.8	3.9	3.8	3.7	
17	12.0	11.7	11.4	11.0	10.7	10.3	9.9	9.6	9.3	8.5	6.6	3.8	3.7	3.6	
18	11.7	11.4	11.1	10.7	10.4	10.0	9.7	9.3	8.8	8.0	6.2	3.6	3.5	3.4	
19	11.4	11.1	10.8	10.4	10.1	9.8	9.4	9.0	8.6	7.8	6.1	3.5	3.4	3.4	
20	11.1	10.8	10.5	10.2	9.8	9.5	9.2	8.8	8.0	6.2	3.5	3.4	3.4	3.3	
21	10.8	10.5	10.2	9.9	9.6	9.3	8.9	8.6	7.8	6.1	3.5	3.4	3.3	3.2	
22	10.6	10.3	10.0	9.7	9.4	9.1	8.7	8.4	7.7	5.9	3.4	3.4	3.3	3.2	
23	10.3	10.1	9.8	9.5	9.2	8.9	8.5	8.2	7.5	5.8	3.4	3.3	3.2	3.2	
24	10.1	9.8	9.6	9.3	9.0	8.7	8.4	8.0	7.3	5.7	3.3	3.2	3.2	2.9	
25	9.9	9.6	9.4	9.1	8.8	8.5	8.2	7.9	7.2	5.6	3.2	3.2	2.9	2.9	
30	9.0	8.8	8.6	8.3	8.0	7.8	7.5	7.2	6.6	5.1	2.9	2.7	2.7	2.5	
35	8.4	8.2	7.9	7.7	7.4	7.2	6.9	6.7	6.1	4.7	2.7	2.5	2.5	2.4	
40	7.6	7.4	7.2	7.0	6.7	6.5	6.2	5.9	5.4	4.2	2.4	2.4	2.4	2.3	
45	7.2	7.0	6.8	6.6	6.3	6.1	5.9	5.6	5.1	3.9	2.3	2.3	2.3	2.2	
50	6.8	6.6	6.4	6.2	6.0	5.8	5.6	5.3	4.8	3.8	2.2	2.1	2.1	2.0	
55	6.5	6.3	6.1	5.9	5.7	5.5	5.3	5.1	4.6	3.6	2.1	2.0	2.0	1.9	
60	6.2	6.1	5.9	5.7	5.5	5.3	5.1	4.9	4.3	3.3	1.9	1.9	1.9	1.8	
65	6.0	5.8	5.6	5.5	5.3	5.1	4.9	4.7	4.3	3.3	1.9	1.9	1.8	1.8	
70	5.8	5.6	5.4	5.3	5.1	4.9	4.7	4.5	4.2	3.2	1.9	1.8	1.8	1.7	
75	5.4	5.3	5.1	4.9	4.8	4.6	4.4	4.3	3.9	3.0	1.7	1.7	1.7	1.7	
80	5.2	5.1	4.9	4.8	4.6	4.4	4.3	4.2	3.8	2.9	1.7	1.7	1.7	1.6	
85	5.1	4.9	4.8	4.6	4.4	4.3	4.2	4.0	3.7	2.9	1.6	1.6	1.6	1.6	
90	4.9	4.8	4.6	4.5	4.3	4.1	3.9	3.6	2.8	2.1	1.6	1.6	1.6	1.4	
95	4.8	4.7	4.5	4.4	4.2	4.0	3.7	3.6	2.8	2.1	1.6	1.6	1.4	1.4	
100	4.7	4.5	4.4	4.3	4.1	3.9	3.6	3.5	3.2	2.5	1.4	1.4	1.4	1.3	
125	4.1	3.9	3.8	3.7	3.5	3.2	2.9	2.8	2.5	2.0	1.1	1.1	1.1	1.1	
150	3.6	3.5	3.3	3.2	2.9	2.8	2.5	2.4	2.1	1.6	1.0	1.0	1.0	0.9	
200	3.0	2.9	2.8	2.5	2.4	2.1	2.0	1.8	1.5	1.0	0.9	0.9	0.9	0.8	
250	2.6	2.5	2.3	2.1	1.9	1.6	1.5	1.4	1.1	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	
300	2.1	2.1	1.9	1.6	1.5	1.4	1.1	1.0	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.7	
350	1.9	1.9	1.5	1.4	1.1	1.0	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.7	
400	1.9	1.9	1.5	1.4	1.1	1.0	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.7	
450	1.9	1.9	1.5	1.4	1.1	1.0	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.7	
500	1.9	1.9	1.5	1.4	1.1	1.0	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.7	

NOTES:

- (1) LES COEFFICIENTS DE VARIATION (C.V.) SONT DES POURCENTAGES.
- (2) POUR LES C.V. D'ESTIMATION DES TOTAUX, REPÉREZ LA RANGÉE LA PLUS PROCHE. LE C.V. APPROXIMATIF SE TROUVE DANS LA COLONNE À L'EXTRÊME GAUCHE.
- (3) POUR LES C.V. D'ESTIMATION DES PROPORTIONS, REPÉREZ LA RANGÉE LA PLUS PROCHE DU NUMÉRATEUR ET LA COLONNE LA PLUS PROCHE DU POURCENTAGE.
- (4) LES CV DE CETTE TABLE SONT BRUTS ET GÉNÉRALEMENT PLUS HAUTS QUE LE NOMBRE EXACT. ILS NE SONT PAS OFFICIELS.

ENQUÊTE SUR L'IMPORTANCE DE LA NATURE POUR LES CANADIENS EN 1996

Tables de variabilité d'échantillonnage approximative pour le NOUVEAU BRUNSWICK

NUMÉRATEUR DU POURCENTAGE ('000)	POURCENTAGE ESTIMÉ														
	0.1%	1.0%	2.0%	5.0%	10.0%	15.0%	20.0%	25.0%	30.0%	35.0%	40.0%	50.0%	70.0%	90.0%	
1	45.9	45.7	45.0	43.8	42.5	41.3	40.0	38.6	37.2	35.7	32.6	25.3	14.6		
2	32.5	32.3	31.8	31.0	30.1	29.2	28.3	27.3	26.3	25.3	23.1	17.9	10.3		
3	26.5	26.4	26.0	25.3	24.6	23.8	23.1	22.3	21.5	20.6	18.8	14.6	8.4		
4	23.0	22.8	22.5	21.9	21.3	20.6	20.0	19.3	18.6	17.9	16.3	12.6	7.3		
5	20.5	20.4	20.1	19.6	19.0	18.5	17.9	17.3	16.6	16.0	14.6	11.3	6.5		
6	18.7	18.7	18.4	17.9	17.4	16.9	16.3	15.8	15.2	14.6	13.3	10.3	6.0		
7	17.3	17.0	16.5	16.1	15.6	15.1	14.6	14.1	13.5	12.3	9.6	5.5			
8	16.2	15.9	15.5	15.0	14.6	14.1	13.7	13.2	12.6	11.5	8.9	5.2			
9	15.2	15.0	14.6	14.2	13.8	13.3	12.9	12.4	11.9	10.9	8.4	4.9			
10	14.4	14.2	13.8	13.5	13.1	12.6	12.2	11.8	11.3	10.3	8.0	4.6			
11	13.8	13.6	13.2	12.8	12.4	12.1	11.6	11.2	10.8	9.8	7.6	4.4			
12	13.2	13.0	12.6	12.3	11.9	11.5	11.1	10.7	10.3	9.4	7.3	4.2			
13	12.5	12.1	11.8	11.4	11.1	10.7	10.3	9.9	9.1	7.0	4.0				
14	12.0	11.7	11.4	11.0	10.7	10.3	9.9	9.6	8.7	6.8	3.9				
15	11.6	11.3	11.0	10.7	10.3	10.0	9.6	9.2	8.4	6.5	3.8				
16	11.2	10.9	10.6	10.3	10.0	9.7	9.3	8.9	8.2	6.3	3.6				
17	10.9	10.6	10.3	10.0	9.7	9.4	9.0	8.7	7.9	6.1	3.5				
18	10.6	10.3	10.0	9.7	9.4	9.1	8.8	8.4	7.7	6.0	3.4				
19	10.3	10.0	9.8	9.5	9.2	8.9	8.5	8.2	7.5	5.8	3.3				
20	10.1	9.8	9.5	9.2	8.9	8.6	8.3	8.0	7.3	5.7	3.3				
21	9.8	9.6	9.3	9.0	8.7	8.4	8.1	7.8	7.1	5.5	3.2				
22	9.6	9.3	9.1	8.8	8.5	8.2	7.9	7.6	7.0	5.4	3.1				
23	9.4	9.1	8.9	8.6	8.3	8.1	7.8	7.5	6.8	5.3	3.0				
24	9.2	8.9	8.7	8.4	8.2	7.9	7.6	7.3	6.7	5.2	3.0				
25	9.0	8.8	8.5	8.3	8.0	7.7	7.4	7.1	6.5	5.1	2.9				
30	8.2	8.0	7.8	7.5	7.3	7.0	6.8	6.5	6.0	4.6	2.7				
35	7.4	7.2	7.0	6.8	6.5	6.3	6.0	5.5	4.3	2.5					
40	6.9	6.7	6.5	6.3	6.1	5.9	5.7	5.2	4.0	2.3					
45	6.5	6.3	6.2	6.0	5.8	5.5	5.3	4.9	3.8	2.2					
50	6.2	6.0	5.8	5.7	5.5	5.3	5.1	4.6	3.6	2.1					
55	5.9	5.7	5.6	5.4	5.2	5.0	4.8	4.4	3.4	2.0					
60	5.7	5.5	5.3	5.2	5.0	4.8	4.6	4.2	3.3	1.9					
65	5.3	5.1	5.0	4.8	4.6	4.4	4.0	3.1	1.8						
70	5.1	4.9	4.8	4.6	4.4	4.3	3.9	3.0	1.7						
75	4.9	4.8	4.6	4.5	4.3	4.1	3.8	2.9	1.7						
80	4.8	4.6	4.5	4.3	4.2	4.0	3.6	2.8	1.6						
85	4.6	4.5	4.3	4.2	4.0	3.9	3.5	2.7	1.6						
90	4.5	4.4	4.2	4.1	3.9	3.8	3.4	2.7	1.5						
95	4.2	4.1	4.0	3.8	3.7	3.6	3.3	2.6	1.5						
100	4.1	4.0	3.9	3.7	3.6	3.3	2.5	1.5							
125	3.6	3.5	3.3	3.2	2.9	2.3	1.3								
150	3.3	3.2	3.0	2.9	2.7	2.1	1.2								
200	2.6	2.5	2.3	1.8	1.0										
250	2.1	1.6	0.9												
300	1.9	1.5	0.8												
350	1.4	0.8													
400	1.3	0.7													
450	0.7														
500	0.7														

NOTES:

- (1) LES COEFFICIENTS DE VARIATION (C.V.) SONT DES POURCENTAGES.
- (2) POUR LES C.V. D'ESTIMATION DES TOTAUX, REPÉREZ LA RANGÉE LA PLUS PROCHE. LE C.V. APPROXIMATIF SE TROUVE DANS LA COLONNE À L'EXTRÊME GAUCHE.
- (3) POUR LES C.V. D'ESTIMATION DES PROPORTIONS, REPÉREZ LA RANGÉE LA PLUS PROCHE DU NUMÉRATEUR ET LA COLONNE LA PLUS PROCHE DU POURCENTAGE.
- (4) LES CV DE CETTE TABLE SONT BRUTS ET GÉNÉRALEMENT PLUS HAUTS QUE LE NOMBRE EXACT. ILS NE SONT PAS OFFICIELS.

ENQUÊTE SUR L'IMPORTANCE DE LA NATURE POUR LES CANADIENS EN 1996

Tables de variabilité d'échantillonnage approximative pour le QUÉBEC

NUMÉRATEUR DU POURCENTAGE ('000)	POURCENTAGE ESTIMÉ													
	0.1%	1.0%	2.0%	5.0%	10.0%	15.0%	20.0%	25.0%	30.0%	35.0%	40.0%	50.0%	70.0%	90.0%
1	91.1	90.7	90.2	88.8	86.4	84.0	81.5	78.9	76.2	73.5	70.6	64.4	49.9	28.8
2	64.4	64.1	63.8	62.8	61.1	59.4	57.6	55.8	53.9	51.9	49.9	45.6	35.3	20.4
3	52.6	52.3	52.1	51.3	49.9	48.5	47.1	45.6	44.0	42.4	40.8	37.2	28.8	16.6
4	45.5	45.3	45.1	44.4	43.2	42.0	40.8	39.5	38.1	36.7	35.3	32.2	25.0	14.4
5	40.7	40.5	40.3	39.7	38.7	37.6	36.4	35.3	34.1	32.9	31.6	28.8	22.3	12.9
6	*****	37.0	36.8	36.3	35.3	34.3	33.3	32.2	31.1	30.0	28.8	26.3	20.4	11.8
7	*****	34.3	34.1	33.6	32.7	31.8	30.8	29.8	28.8	27.8	26.7	24.4	18.9	10.9
8	*****	32.1	31.9	31.4	30.6	29.7	28.8	27.9	27.0	26.0	25.0	22.8	17.6	10.2
9	*****	30.2	30.1	29.6	28.8	28.0	27.2	26.3	25.4	24.5	23.5	21.5	16.6	9.6
10	*****	28.7	28.5	28.1	27.3	26.6	25.8	25.0	24.1	23.2	22.3	20.4	15.8	9.1
11	*****	27.3	27.2	26.8	26.1	25.3	24.6	23.8	23.0	22.2	21.3	19.4	15.0	8.7
12	*****	26.2	26.0	25.6	25.0	24.3	23.5	22.8	22.0	21.2	20.4	18.6	14.4	8.3
13	*****	25.1	25.0	24.6	24.0	23.3	22.6	21.9	21.1	20.4	19.6	17.9	13.8	8.0
14	*****	24.2	24.1	23.7	23.1	22.5	21.8	21.1	20.4	19.6	18.9	17.2	13.3	7.7
15	*****	23.4	23.3	22.9	22.3	21.7	21.0	20.4	19.7	19.0	18.2	16.6	12.9	7.4
16	*****	22.7	22.6	22.2	21.6	21.0	20.4	19.7	19.1	18.4	17.6	16.1	12.5	7.2
17	*****	22.0	21.9	21.5	21.0	20.4	19.8	19.1	18.5	17.8	17.1	15.6	12.1	7.0
18	*****	21.4	21.3	20.9	20.4	19.8	19.2	18.6	18.0	17.3	16.6	15.2	11.8	6.8
19	*****	20.8	20.7	20.4	19.8	19.3	18.7	18.1	17.5	16.9	16.2	14.8	11.5	6.6
20	*****	20.3	20.2	19.9	19.3	18.8	18.2	17.6	17.0	16.4	15.8	14.4	11.2	6.4
21	*****	19.8	19.7	19.4	18.9	18.3	17.8	17.2	16.6	16.0	15.4	14.1	10.9	6.3
22	*****	19.3	19.2	18.9	18.4	17.9	17.4	16.8	16.3	15.7	15.0	13.7	10.6	6.1
23	*****	18.9	18.8	18.5	18.0	17.5	17.0	16.5	15.9	15.3	14.7	13.4	10.4	6.0
24	*****	18.5	18.4	18.1	17.6	17.1	16.6	16.1	15.6	15.0	14.4	13.2	10.2	5.9
25	*****	18.1	18.0	17.8	17.3	16.8	16.3	15.8	15.2	14.7	14.1	12.9	10.0	5.8
30	*****	16.6	16.5	16.2	15.8	15.3	14.9	14.4	13.9	13.4	12.9	11.8	9.1	5.3
35	*****	15.3	15.2	15.0	14.6	14.2	13.8	13.3	12.9	12.4	11.9	10.9	8.4	4.9
40	*****	14.3	14.3	14.0	13.7	13.3	12.9	12.5	12.1	11.6	11.2	10.2	7.9	4.6
45	*****	13.5	13.4	13.2	12.9	12.5	12.1	11.8	11.4	11.0	10.5	9.6	7.4	4.3
50	*****	12.8	12.8	12.6	12.2	11.9	11.5	11.2	10.8	10.4	10.0	9.1	7.1	4.1
55	*****	12.2	12.2	12.0	11.7	11.3	11.0	10.6	10.3	9.9	9.5	8.7	6.7	3.9
60	*****	*****	11.6	11.5	11.2	10.8	10.5	10.2	9.8	9.5	9.1	8.3	6.4	3.7
65	*****	*****	11.2	11.0	10.7	10.4	10.1	9.8	9.5	9.1	8.8	8.0	6.2	3.6
70	*****	*****	10.8	10.6	10.3	10.0	9.7	9.4	9.1	8.8	8.4	7.7	6.0	3.4
75	*****	*****	10.4	10.3	10.0	9.7	9.4	9.1	8.8	8.5	8.2	7.4	5.8	3.3
80	*****	*****	10.1	9.9	9.7	9.4	9.1	8.8	8.5	8.2	7.9	7.2	5.6	3.2
85	*****	*****	9.8	9.6	9.4	9.1	8.8	8.6	8.3	8.0	7.7	7.0	5.4	3.1
90	*****	*****	9.5	9.4	9.1	8.9	8.6	8.3	8.0	7.7	7.4	6.8	5.3	3.0
95	*****	*****	9.3	9.1	8.9	8.6	8.4	8.1	7.8	7.5	7.2	6.6	5.1	3.0
100	*****	*****	9.0	8.9	8.6	8.4	8.2	7.9	7.6	7.3	7.1	6.4	5.0	2.9
125	*****	*****	7.9	7.7	7.5	7.3	7.1	6.8	6.6	6.3	6.1	5.4	4.1	2.6
150	*****	*****	7.3	7.1	6.9	6.7	6.4	6.2	6.0	5.8	5.6	4.9	3.6	2.4
200	*****	*****	6.3	6.1	5.9	5.8	5.6	5.4	5.2	5.0	4.8	4.1	3.0	2.0
250	*****	*****	5.6	5.5	5.3	5.2	5.0	4.8	4.6	4.5	4.3	3.6	2.6	1.8
300	*****	*****	5.0	4.9	4.7	4.6	4.4	4.2	4.1	3.9	3.8	3.1	2.2	1.6
350	*****	*****	4.6	4.5	4.4	4.2	4.1	3.9	3.8	3.6	3.5	2.8	2.0	1.4
400	*****	*****	4.3	4.2	4.1	3.9	3.8	3.7	3.5	3.4	3.2	2.5	1.8	1.3
450	*****	*****	4.1	4.0	3.8	3.7	3.6	3.5	3.3	3.2	3.0	2.4	1.7	1.2
500	*****	*****	3.9	3.8	3.6	3.5	3.4	3.3	3.2	3.0	2.9	2.2	1.6	1.1
750	*****	*****	3.1	3.0	2.9	2.8	2.7	2.6	2.4	2.3	2.2	1.6	1.1	0.9
1000	*****	*****	2.6	2.5	2.4	2.3	2.2	2.0	1.9	1.8	1.7	1.3	0.9	0.7
1500	*****	*****	2.0	1.9	1.8	1.7	1.6	1.5	1.4	1.3	1.2	0.9	0.6	0.5
2000	*****	*****	1.6	1.6	1.4	1.4	1.3	1.2	1.1	1.0	0.9	0.6	0.4	0.3
3000	*****	*****	1.2	1.1	1.0	0.9	0.8	0.7	0.6	0.5	0.4	0.3	0.2	0.1
4000	*****	*****	0.9	0.8	0.7	0.6	0.5	0.4	0.3	0.2	0.1	0.1	0.1	0.1
5000	*****	*****	0.7	0.6	0.5	0.4	0.3	0.2	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1

NOTES:

- (1) LES COEFFICIENTS DE VARIATION (C.V.) SONT DES POURCENTAGES.
- (2) POUR LES C.V. D'ESTIMATION DES TOTAUX, REPÉREZ LA RANGÉE LA PLUS PROCHE. LE C.V. APPROXIMATIF SE TROUVE DANS LA COLONNE À L'EXTRÊME GAUCHE.
- (3) POUR LES C.V. D'ESTIMATION DES PROPORTIONS, REPÉREZ LA RANGÉE LA PLUS PROCHE DU NUMÉRATEUR ET LA COLONNE LA PLUS PROCHE DU POURCENTAGE.
- (4) LES CV DE CETTE TABLE SONT BRUTS ET GÉNÉRALEMENT PLUS HAUTS QUE LE NOMBRE EXACT. ILS NE SONT PAS OFFICIELS.

ENQUÊTE SUR L'IMPORTANCE DE LA NATURE POUR LES CANADIENS EN 1996

Tables de variabilité d'échantillonnage approximative pour l'ONTARIO

NUMÉRATEUR DU POURCENTAGE ('000)	POURCENTAGE ESTIMÉ													
	0.1%	1.0%	2.0%	5.0%	10.0%	15.0%	20.0%	25.0%	30.0%	35.0%	40.0%	50.0%	70.0%	90.0%
1	84.8	84.4	84.0	82.7	80.5	78.2	75.9	73.5	71.0	68.4	65.7	60.0	46.5	26.8
2	60.0	59.7	59.4	58.5	56.9	55.3	53.7	52.0	50.2	48.4	46.5	42.4	32.9	19.0
3	49.0	48.7	48.5	47.8	46.5	45.2	43.8	42.4	41.0	39.5	37.9	34.6	26.8	15.5
4	42.4	42.2	42.0	41.4	40.3	39.1	37.9	36.7	35.5	34.2	32.9	30.0	23.2	13.4
5	37.9	37.8	37.6	37.0	36.0	35.0	33.9	32.9	31.7	30.6	29.4	26.8	20.8	12.0
6	34.6	34.5	34.3	33.8	32.9	31.9	31.0	30.0	29.0	27.9	26.8	24.5	19.0	11.0
7	32.1	31.9	31.7	31.3	30.4	29.6	28.7	27.8	26.8	25.9	24.8	22.7	17.6	10.1
8	30.0	29.9	29.7	29.2	28.5	27.7	26.8	26.0	25.1	24.2	23.2	21.2	16.4	9.5
9	*****	28.1	28.0	27.6	26.8	26.1	25.3	24.5	23.7	22.8	21.9	20.0	15.5	8.9
10	*****	26.7	26.6	26.2	25.5	24.7	24.0	23.2	22.5	21.6	20.8	19.0	14.7	8.5
11	*****	25.5	25.3	24.9	24.3	23.6	22.9	22.2	21.4	20.6	19.8	18.1	14.0	8.1
12	*****	24.4	24.2	23.9	23.2	22.6	21.9	21.2	20.5	19.7	19.0	17.3	13.4	7.7
13	*****	23.4	23.3	22.9	22.3	21.7	21.0	20.4	19.7	19.0	18.2	16.6	12.9	7.4
14	*****	22.6	22.5	22.1	21.5	20.9	20.3	19.6	19.0	18.3	17.6	16.0	12.4	7.2
15	*****	21.8	21.7	21.4	20.8	20.2	19.6	19.0	18.3	17.7	17.0	15.5	12.0	6.9
16	*****	21.1	21.0	20.7	20.1	19.6	19.0	18.4	17.7	17.1	16.4	15.0	11.6	6.7
17	*****	20.5	20.4	20.1	19.5	19.0	18.4	17.8	17.2	16.6	15.9	14.6	11.3	6.5
18	*****	19.9	19.8	19.5	19.0	18.4	17.9	17.3	16.7	16.1	15.5	14.1	11.0	6.3
19	*****	19.4	19.3	19.0	18.5	17.9	17.4	16.9	16.3	15.7	15.1	13.8	10.7	6.2
20	*****	18.9	18.8	18.5	18.0	17.5	17.0	16.4	15.9	15.3	14.7	13.4	10.4	6.0
21	*****	18.4	18.3	18.0	17.6	17.1	16.6	16.0	15.5	14.9	14.3	13.1	10.1	5.9
22	*****	18.0	17.9	17.6	17.2	16.7	16.2	15.7	15.1	14.6	14.0	12.8	9.9	5.7
23	*****	17.6	17.5	17.2	16.8	16.3	15.8	15.3	14.8	14.3	13.7	12.5	9.7	5.6
24	*****	17.2	17.1	16.9	16.4	16.0	15.5	15.0	14.5	14.0	13.4	12.2	9.5	5.5
25	*****	16.9	16.8	16.5	16.1	15.6	15.2	14.7	14.2	13.7	13.1	12.0	9.3	5.4
30	*****	15.4	15.3	15.1	14.7	14.3	13.9	13.4	13.0	12.5	12.0	11.0	8.5	4.9
35	*****	14.3	14.2	14.0	13.6	13.2	12.8	12.4	12.0	11.6	11.1	10.1	7.9	4.5
40	*****	13.3	13.3	13.1	12.7	12.4	12.0	11.6	11.2	10.8	10.4	9.5	7.3	4.2
45	*****	12.6	12.5	12.3	12.0	11.7	11.3	11.0	10.6	10.2	9.8	8.9	6.9	4.0
50	*****	11.9	11.9	11.7	11.4	11.1	10.7	10.4	10.0	9.7	9.3	8.5	6.6	3.8
55	*****	11.4	11.3	11.2	10.9	10.5	10.2	9.9	9.6	9.2	8.9	8.1	6.3	3.6
60	*****	10.9	10.8	10.7	10.4	10.1	9.8	9.5	9.2	8.8	8.5	7.7	6.0	3.5
65	*****	10.5	10.4	10.3	10.0	9.7	9.4	9.1	8.8	8.5	8.2	7.4	5.8	3.3
70	*****	10.1	10.0	9.9	9.6	9.4	9.1	8.8	8.5	8.2	7.9	7.2	5.6	3.2
75	*****	9.7	9.7	9.6	9.3	9.0	8.8	8.5	8.2	7.9	7.6	6.9	5.4	3.1
80	*****	9.4	9.4	9.2	9.0	8.7	8.5	8.2	7.9	7.6	7.3	6.7	5.2	3.0
85	*****	9.2	9.1	9.0	8.7	8.5	8.2	8.0	7.7	7.4	7.1	6.5	5.0	2.9
90	*****	8.9	8.9	8.7	8.5	8.2	8.0	7.7	7.5	7.2	6.9	6.3	4.9	2.8
95	*****	8.6	8.5	8.3	8.0	7.8	7.5	7.3	7.0	6.7	6.2	4.8	2.8	2.7
100	*****	8.4	8.3	8.1	7.8	7.6	7.3	7.1	6.8	6.6	6.0	4.6	2.7	2.7
125	*****	7.5	7.4	7.2	7.0	6.8	6.6	6.3	6.1	5.9	5.4	4.2	2.4	2.4
150	*****	6.9	6.8	6.6	6.4	6.2	6.0	5.8	5.6	5.4	4.9	3.8	2.2	2.2
200	*****	5.8	5.7	5.5	5.4	5.2	5.0	4.8	4.6	4.4	4.2	3.3	1.9	1.9
250	*****	5.2	5.1	4.9	4.8	4.6	4.5	4.3	4.2	4.0	3.8	2.9	1.7	1.7
300	*****	4.8	4.6	4.5	4.4	4.2	4.1	3.9	3.8	3.6	3.5	2.7	1.5	1.5
350	*****	4.4	4.3	4.2	4.1	3.9	3.8	3.7	3.5	3.4	3.2	2.5	1.4	1.4
400	*****	4.1	4.0	3.9	3.8	3.7	3.5	3.4	3.3	3.0	2.3	1.3	1.3	1.3
450	*****	3.8	3.7	3.6	3.5	3.3	3.2	3.1	2.8	2.2	1.3	1.2	1.2	1.2
500	*****	3.6	3.5	3.4	3.3	3.2	3.1	2.9	2.7	2.1	1.2	1.2	1.2	1.2
750	*****	2.9	2.9	2.8	2.7	2.6	2.5	2.4	2.2	2.1	1.9	1.5	0.8	0.8
1000	*****	2.5	2.4	2.3	2.2	2.2	2.1	1.9	1.5	1.5	1.3	1.0	0.6	0.6
1500	*****	2.0	1.9	1.8	1.8	1.7	1.5	1.5	1.3	1.0	0.6	0.5	0.5	0.5
2000	*****	1.6	1.6	1.6	1.6	1.5	1.5	1.3	1.0	0.6	0.5	0.4	0.4	0.4
3000	*****	1.2	1.2	1.2	1.1	1.1	1.0	0.8	0.5	0.4	0.3	0.3	0.3	0.3
4000	*****	0.9	0.9	0.9	0.9	0.7	0.7	0.4	0.4	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3
5000	*****	0.7	0.7	0.7	0.7	0.4	0.4	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3
6000	*****	0.6	0.6	0.6	0.6	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3
7000	*****	0.6	0.6	0.6	0.6	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3
8000	*****	0.6	0.6	0.6	0.6	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3

NOTES:

- (1) LES COEFFICIENTS DE VARIATION (C.V.) SONT DES POURCENTAGES.
- (2) POUR LES C.V. D'ESTIMATION DES TOTAUX, REPÉREZ LA RANGÉE LA PLUS PROCHE. LE C.V. APPROXIMATIF SE TROUVE DANS LA COLONNE À L'EXTRÊME GAUCHE.
- (3) POUR LES C.V. D'ESTIMATION DES PROPORTIONS, REPÉREZ LA RANGÉE LA PLUS PROCHE DU NUMÉRATEUR ET LA COLONNE LA PLUS PROCHE DU POURCENTAGE.
- (4) LES CV DE CETTE TABLE SONT BRUTS ET GÉNÉRALEMENT PLUS HAUTS QUE LE NOMBRE EXACT. ILS NE SONT PAS OFFICIELS.

ENQUÊTE SUR L'IMPORTANCE DE LA NATURE POUR LES CANADIENS EN 1996

Tables de variabilité d'échantillonnage approximative pour le MANITOBA

NUMÉRATEUR DU POURCENTAGE ('000)	POURCENTAGE ESTIMÉ														
	0.1%	1.0%	2.0%	5.0%	10.0%	15.0%	20.0%	25.0%	30.0%	35.0%	40.0%	50.0%	70.0%	90.0%	
1	49.3	49.1	48.3	47.0	45.7	44.4	42.9	41.5	40.0	38.4	35.1	27.2	15.7	11.1	
2	34.9	34.7	34.2	33.3	32.3	31.4	30.4	29.3	28.3	27.2	24.8	19.2	11.1	7.8	
3	28.5	28.3	27.9	27.2	26.4	25.6	24.8	24.0	23.1	22.2	20.2	15.7	9.1	6.4	
4	24.7	24.5	24.2	23.5	22.9	22.2	21.5	20.7	20.0	19.2	17.5	13.6	7.8	5.5	
5	22.1	22.0	21.6	21.0	20.4	19.8	19.2	18.6	17.9	17.2	15.7	12.1	7.0	4.7	
6	20.1	20.0	19.7	19.2	18.7	18.1	17.5	16.9	16.3	15.7	14.3	11.1	6.4	4.5	
7	18.7	18.6	18.3	17.8	17.3	16.8	16.2	15.7	15.1	14.5	13.3	10.3	5.9	4.3	
8	17.4	17.4	17.1	16.6	16.2	15.7	15.2	14.7	14.1	13.6	12.4	9.6	5.5	4.0	
9	16.4	16.1	15.7	15.2	14.8	14.3	13.8	13.3	12.8	12.1	11.1	8.6	5.0	3.8	
10	15.5	15.3	14.9	14.5	14.0	13.6	13.1	12.6	12.1	11.1	10.1	7.8	4.5	3.5	
11	14.8	14.6	14.2	13.8	13.4	12.9	12.5	12.1	11.6	10.6	9.7	7.5	4.3	3.3	
12	14.2	14.0	13.6	13.2	12.8	12.4	12.0	11.5	11.1	10.7	9.7	7.5	4.3	3.3	
13	13.6	13.4	13.0	12.7	12.3	11.9	11.5	11.1	10.7	10.3	9.4	7.3	4.2	3.3	
14	13.1	12.9	12.6	12.2	11.8	11.5	11.1	10.7	10.3	9.9	9.1	7.0	4.0	3.3	
15	12.7	12.5	12.1	11.8	11.4	11.1	10.7	10.4	10.0	9.6	8.8	6.8	3.9	3.3	
16	12.3	12.1	11.8	11.4	11.1	10.7	10.4	10.0	9.6	9.3	8.5	6.6	3.8	3.3	
17	11.9	11.7	11.4	11.1	10.8	10.4	10.1	9.7	9.3	8.9	8.1	6.2	3.6	3.3	
18	11.4	11.1	10.8	10.5	10.1	9.8	9.4	9.1	8.7	8.3	7.5	5.6	3.5	3.3	
19	11.1	10.8	10.5	10.2	9.9	9.5	9.2	8.8	8.4	8.0	7.2	5.3	3.4	3.3	
20	10.8	10.5	10.2	9.9	9.6	9.3	8.9	8.6	8.2	7.8	7.0	5.1	3.4	3.3	
21	10.5	10.3	10.0	9.7	9.4	9.1	8.7	8.4	8.0	7.6	6.8	4.9	3.4	3.3	
22	10.3	10.0	9.7	9.5	9.2	8.8	8.5	8.2	7.8	7.4	6.6	4.7	3.4	3.3	
23	10.1	9.8	9.5	9.2	9.0	8.7	8.3	8.0	7.6	7.2	6.4	4.5	3.4	3.3	
24	9.9	9.6	9.3	9.1	8.8	8.5	8.2	7.8	7.4	7.0	6.2	4.3	3.4	3.3	
25	9.7	9.4	9.1	8.9	8.6	8.3	8.0	7.7	7.3	6.9	6.1	4.2	3.4	3.3	
30	8.8	8.6	8.3	8.1	7.8	7.6	7.3	7.0	6.6	6.2	5.4	3.5	3.4	3.3	
35	8.2	8.0	7.7	7.5	7.3	7.0	6.8	6.5	6.1	5.7	4.9	3.0	3.4	3.3	
40	7.6	7.4	7.2	7.0	6.8	6.6	6.3	6.1	5.7	5.4	4.6	2.7	3.4	3.3	
45	7.0	6.8	6.6	6.4	6.2	6.0	5.7	5.4	5.0	4.7	3.9	3.0	3.4	3.3	
50	6.7	6.5	6.3	6.1	5.9	5.7	5.4	5.0	4.7	4.4	3.6	2.7	3.4	3.3	
55	6.3	6.2	6.0	5.8	5.6	5.4	5.2	4.7	4.4	4.1	3.3	2.4	3.4	3.3	
60	6.1	5.9	5.7	5.5	5.4	5.2	5.0	4.5	4.2	3.9	3.1	2.2	3.4	3.3	
65	5.8	5.7	5.5	5.3	5.1	5.0	4.8	4.3	4.0	3.7	2.9	2.0	3.4	3.3	
70	5.6	5.5	5.3	5.1	5.0	4.8	4.6	4.1	3.8	3.5	2.7	1.8	3.4	3.3	
75	5.4	5.3	5.1	5.0	4.8	4.6	4.4	3.9	3.6	3.3	2.5	1.6	3.4	3.3	
80	5.3	5.1	5.0	4.8	4.6	4.5	4.3	3.9	3.6	3.3	2.5	1.6	3.4	3.3	
85	5.1	5.0	4.8	4.7	4.5	4.3	4.2	3.8	3.5	3.2	2.4	1.5	3.4	3.3	
90	4.8	4.7	4.5	4.4	4.2	4.0	3.7	3.4	3.1	2.8	2.0	1.1	3.4	3.3	
95	4.7	4.6	4.4	4.3	4.1	3.9	3.6	3.3	3.0	2.7	1.9	1.0	3.4	3.3	
100	4.6	4.4	4.3	4.1	4.0	3.8	3.5	3.2	2.9	2.6	1.8	0.9	3.4	3.3	
125	4.1	4.0	3.8	3.7	3.6	3.4	3.1	2.8	2.5	2.2	1.4	0.5	3.4	3.3	
150	3.6	3.5	3.4	3.3	3.1	2.9	2.6	2.3	2.0	1.7	0.9	0.0	3.4	3.3	
200	3.0	2.9	2.8	2.7	2.5	2.2	1.9	1.6	1.3	1.0	0.2	-0.7	3.4	3.3	
250	2.6	2.5	2.4	2.2	1.9	1.6	1.3	1.0	0.7	0.4	-0.4	-1.1	3.4	3.3	
300	2.3	2.2	2.0	1.6	0.9	0.0	-0.7	-1.4	-2.1	-2.8	-3.5	-4.2	3.4	3.3	
350	1.9	1.5	0.8	0.0	-0.7	-1.4	-2.1	-2.8	-3.5	-4.2	-4.9	-5.6	3.4	3.3	
400	1.8	1.4	0.8	0.0	-0.7	-1.4	-2.1	-2.8	-3.5	-4.2	-4.9	-5.6	3.4	3.3	
450	1.3	0.7	0.0	-0.7	-1.4	-2.1	-2.8	-3.5	-4.2	-4.9	-5.6	-6.3	3.4	3.3	
500	1.2	0.7	0.0	-0.7	-1.4	-2.1	-2.8	-3.5	-4.2	-4.9	-5.6	-6.3	3.4	3.3	
750	0.6	0.0	-0.7	-1.4	-2.1	-2.8	-3.5	-4.2	-4.9	-5.6	-6.3	-7.0	3.4	3.3	

NOTES:

- (1) LES COEFFICIENTS DE VARIATION (C.V.) SONT DES POURCENTAGES.
- (2) POUR LES C.V. D'ESTIMATION DES TOTAUX, REPÉREZ LA RANGÉE LA PLUS PROCHE. LE C.V. APPROXIMATIF SE TROUVE DANS LA COLONNE À L'EXTRÊME GAUCHE.
- (3) POUR LES C.V. D'ESTIMATION DES PROPORTIONS, REPÉREZ LA RANGÉE LA PLUS PROCHE DU NUMÉRATEUR ET LA COLONNE LA PLUS PROCHE DU POURCENTAGE.
- (4) LES CV DE CETTE TABLE SONT BRUTS ET GÉNÉRALEMENT PLUS HAUTS QUE LE NOMBRE EXACT. ILS NE SONT PAS OFFICIELS.

ENQUÊTE SUR L'IMPORTANCE DE LA NATURE POUR LES CANADIENS EN 1996

Tables de variabilité d'échantillonnage approximative pour la SASKATCHEWAN

NUMÉRATEUR DU POURCENTAGE ('000)	POURCENTAGE ESTIMÉ														
	0.1%	1.0%	2.0%	5.0%	10.0%	15.0%	20.0%	25.0%	30.0%	35.0%	40.0%	50.0%	70.0%	90.0%	
1	50.0	49.7	49.0	47.7	46.3	44.9	43.5	42.0	40.5	38.9	35.5	27.5	15.9	15.9	
2	35.3	35.2	34.6	33.7	32.7	31.8	30.8	29.7	28.6	27.5	25.1	19.5	11.2	11.2	
3	28.9	28.7	28.3	27.5	26.7	25.9	25.1	24.3	23.4	22.5	20.5	15.9	9.2	9.2	
4	25.0	24.9	24.5	23.8	23.2	22.5	21.8	21.0	20.3	19.5	17.8	13.8	7.9	7.9	
5	22.4	22.2	21.9	21.3	20.7	20.1	19.5	18.8	18.1	17.4	15.9	12.3	7.1	7.1	
6	20.4	20.3	20.0	19.5	18.9	18.3	17.8	17.2	16.5	15.9	14.5	11.2	6.5	6.5	
7	18.9	18.8	18.5	18.0	17.5	17.0	16.4	15.9	15.3	14.7	13.4	10.4	6.0	6.0	
8	17.6	17.3	16.8	16.4	15.9	15.4	14.9	14.3	13.8	12.6	9.7	5.6	5.6	5.6	
9	16.6	16.3	15.9	15.4	15.0	14.5	14.0	13.5	13.0	11.8	9.2	5.3	5.3	5.3	
10	15.7	15.5	15.1	14.6	14.2	13.8	13.3	12.8	12.3	11.2	8.7	5.0	5.0	5.0	
11	15.0	14.8	14.4	14.0	13.5	13.1	12.7	12.2	11.7	10.7	8.3	4.8	4.8	4.8	
12	14.4	14.1	13.8	13.4	13.0	12.6	12.1	11.7	11.2	10.3	7.9	4.6	4.6	4.6	
13	13.8	13.6	13.2	12.8	12.5	12.1	11.7	11.2	10.8	9.9	7.6	4.4	4.4	4.4	
14	13.3	13.1	12.7	12.4	12.0	11.6	11.2	10.8	10.4	9.5	7.4	4.2	4.2	4.2	
15	12.8	12.6	12.3	12.0	11.6	11.2	10.9	10.5	10.0	9.2	7.1	4.1	4.1	4.1	
16	12.2	11.9	11.6	11.2	10.9	10.5	10.1	9.7	8.9	6.9	4.0	4.0	4.0	4.0	
17	11.9	11.6	11.2	10.9	10.6	10.2	9.8	9.4	8.6	6.7	3.9	3.9	3.9	3.9	
18	11.5	11.2	10.9	10.6	10.3	9.9	9.5	9.2	8.4	6.5	3.7	3.7	3.7	3.7	
19	11.2	10.9	10.6	10.3	10.0	9.6	9.3	8.9	8.1	6.3	3.6	3.6	3.6	3.6	
20	10.9	10.7	10.4	10.0	9.7	9.4	9.1	8.7	7.9	6.2	3.6	3.6	3.6	3.6	
21	10.7	10.4	10.1	9.8	9.5	9.2	8.8	8.5	7.8	6.0	3.5	3.5	3.5	3.5	
22	10.4	10.2	9.9	9.6	9.3	9.0	8.6	8.3	7.6	5.9	3.4	3.4	3.4	3.4	
23	10.2	9.9	9.7	9.4	9.1	8.8	8.4	8.1	7.4	5.7	3.3	3.3	3.3	3.3	
24	10.0	9.7	9.5	9.2	8.9	8.6	8.3	7.9	7.3	5.6	3.2	3.2	3.2	3.2	
25	9.8	9.5	9.3	9.0	8.7	8.4	8.1	7.8	7.1	5.5	3.2	3.2	3.2	3.2	
30	8.9	8.7	8.5	8.2	7.9	7.7	7.4	7.1	6.5	5.0	2.9	2.9	2.9	2.9	
35	8.3	8.1	7.8	7.6	7.4	7.1	6.8	6.6	6.0	4.7	2.7	2.7	2.7	2.7	
40	7.5	7.3	7.1	6.9	6.6	6.4	6.2	6.0	5.6	4.4	2.5	2.5	2.5	2.5	
45	7.1	6.9	6.7	6.5	6.3	6.0	5.8	5.6	5.3	4.1	2.4	2.4	2.4	2.4	
50	6.7	6.5	6.4	6.2	5.9	5.7	5.5	5.0	3.9	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	
55	6.4	6.2	6.1	5.9	5.7	5.5	5.2	4.8	3.7	2.1	2.1	2.1	2.1	2.1	
60	6.2	6.0	5.8	5.6	5.4	5.2	5.0	4.6	3.6	2.1	2.1	2.1	2.1	2.1	
65	5.9	5.7	5.6	5.4	5.2	5.0	4.8	4.4	3.4	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	
70	5.7	5.5	5.4	5.2	5.0	4.8	4.7	4.2	3.3	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9	
75	5.5	5.3	5.2	5.0	4.9	4.7	4.5	4.1	3.2	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	
80	5.2	5.0	4.9	4.7	4.5	4.4	4.0	3.1	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	
85	5.0	4.9	4.7	4.6	4.4	4.2	3.9	3.0	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7	
90	4.9	4.7	4.6	4.4	4.3	4.1	3.7	2.9	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7	
95	4.8	4.6	4.5	4.3	4.2	4.0	3.6	2.8	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	
100	4.6	4.5	4.4	4.2	4.1	3.9	3.6	2.8	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	
125	4.0	3.9	3.8	3.6	3.5	3.2	2.5	1.4	1.4	1.4	1.4	1.4	1.4	1.4	
150	3.7	3.6	3.4	3.3	3.2	2.9	2.2	1.3	1.3	1.3	1.3	1.3	1.3	1.3	
200	3.0	2.9	2.8	2.5	1.9	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	
250	2.6	2.5	2.2	1.7	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	
300	2.2	2.1	1.6	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	
350	1.9	1.5	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	
400	1.4	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	
450	1.3	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	
500	1.2	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	

NOTES:

- (1) LES COEFFICIENTS DE VARIATION (C.V.) SONT DES POURCENTAGES.
- (2) POUR LES C.V. D'ESTIMATION DES TOTAUX, REPÉREZ LA RANGÉE LA PLUS PROCHE. LE C.V. APPROXIMATIF SE TROUVE DANS LA COLONNE À L'EXTRÊME GAUCHE.
- (3) POUR LES C.V. D'ESTIMATION DES PROPORTIONS, REPÉREZ LA RANGÉE LA PLUS PROCHE DU NUMÉRATEUR ET LA COLONNE LA PLUS PROCHE DU POURCENTAGE.
- (4) LES CV DE CETTE TABLE SONT BRUTS ET GÉNÉRALEMENT PLUS HAUTS QUE LE NOMBRE EXACT. ILS NE SONT PAS OFFICIELS.

ENQUÊTE SUR L'IMPORTANCE DE LA NATURE POUR LES CANADIENS EN 1996

Tables de variabilité d'échantillonnage approximative de l'ALBERTA

NUMÉRATEUR DU POURCENTAGE ('000)	POURCENTAGE ESTIMÉ													
	0.1%	1.0%	2.0%	5.0%	10.0%	15.0%	20.0%	25.0%	30.0%	35.0%	40.0%	50.0%	70.0%	90.0%
1	72.1	71.8	71.4	70.3	68.5	66.5	64.5	62.5	60.4	58.2	55.9	51.0	39.5	22.8
2	51.0	50.8	50.5	49.7	48.4	47.0	45.6	44.2	42.7	41.1	39.5	36.1	27.9	16.1
3	*****	41.4	41.2	40.6	39.5	38.4	37.3	36.1	34.9	33.6	32.3	29.5	22.8	13.2
4	*****	35.9	35.7	35.2	34.2	33.3	32.3	31.2	30.2	29.1	27.9	25.5	19.8	11.4
5	*****	32.1	31.9	31.5	30.6	29.8	28.9	27.9	27.0	26.0	25.0	22.8	17.7	10.2
6	*****	29.3	29.2	28.7	27.9	27.2	26.3	25.5	24.6	23.7	22.8	20.8	16.1	9.3
7	*****	27.1	27.0	26.6	25.9	25.1	24.4	23.6	22.8	22.0	21.1	19.3	14.9	8.6
8	*****	25.4	25.3	24.9	24.2	23.5	22.8	22.1	21.3	20.6	19.8	18.0	14.0	8.1
9	*****	23.9	23.8	23.4	22.8	22.2	21.5	20.8	20.1	19.4	18.6	17.0	13.2	7.6
10	*****	22.7	22.6	22.2	21.6	21.0	20.4	19.8	19.1	18.4	17.7	16.1	12.5	7.2
11	*****	21.6	21.5	21.2	20.6	20.1	19.5	18.8	18.2	17.5	16.9	15.4	11.9	6.9
12	*****	20.7	20.6	20.3	19.8	19.2	18.6	18.0	17.4	16.8	16.1	14.7	11.4	6.6
13	*****	19.9	19.8	19.5	19.0	18.5	17.9	17.3	16.7	16.1	15.5	14.2	11.0	6.3
14	*****	19.2	19.1	18.8	18.3	17.8	17.2	16.7	16.1	15.5	14.9	13.6	10.6	6.1
15	*****	18.5	18.4	18.2	17.7	17.2	16.7	16.1	15.6	15.0	14.4	13.2	10.2	5.9
16	*****	17.9	17.9	17.6	17.1	16.6	16.1	15.6	15.1	14.5	14.0	12.8	9.9	5.7
17	*****	17.4	17.3	17.1	16.6	16.1	15.7	15.2	14.6	14.1	13.6	12.4	9.6	5.5
18	*****	16.9	16.8	16.6	16.1	15.7	15.2	14.7	14.2	13.7	13.2	12.0	9.3	5.4
19	*****	16.5	16.4	16.1	15.7	15.3	14.8	14.3	13.8	13.3	12.8	11.7	9.1	5.2
20	*****	16.1	16.0	15.7	15.3	14.9	14.4	14.0	13.5	13.0	12.5	11.4	8.8	5.1
21	*****	15.7	15.6	15.3	14.9	14.5	14.1	13.6	13.2	12.7	12.2	11.1	8.6	5.0
22	*****	15.2	15.0	14.6	14.2	13.8	13.3	12.9	12.4	11.9	11.4	10.3	8.4	4.9
23	*****	14.9	14.7	14.3	13.9	13.5	13.0	12.6	12.1	11.7	11.2	10.1	8.2	4.8
24	*****	14.6	14.4	14.0	13.6	13.2	12.8	12.3	11.9	11.4	11.0	10.4	8.1	4.7
25	*****	14.3	14.1	13.7	13.3	12.9	12.5	12.1	11.6	11.2	10.7	10.2	7.9	4.6
30	*****	13.0	12.8	12.5	12.1	11.8	11.4	11.0	10.6	10.2	9.8	9.4	8.6	6.7
35	*****	12.1	11.9	11.6	11.2	10.9	10.6	10.2	9.8	9.4	9.0	8.6	8.1	6.2
40	*****	11.3	11.1	10.8	10.5	10.2	9.9	9.5	9.2	8.8	8.4	8.1	7.6	5.9
45	*****	10.5	10.2	9.9	9.6	9.3	9.0	8.7	8.3	8.0	7.6	7.2	6.8	5.3
50	*****	9.9	9.7	9.4	9.1	8.8	8.5	8.2	7.9	7.6	7.2	6.8	6.4	5.0
55	*****	9.5	9.2	9.0	8.7	8.4	8.1	7.8	7.5	7.2	6.8	6.4	6.0	4.6
60	*****	9.1	8.8	8.6	8.3	8.1	7.8	7.5	7.2	6.9	6.6	6.2	5.8	4.4
65	*****	8.7	8.5	8.3	8.0	7.8	7.5	7.2	6.9	6.6	6.3	6.0	5.6	4.2
70	*****	8.4	8.2	8.0	7.7	7.5	7.2	7.0	6.7	6.4	6.1	5.8	5.4	4.0
75	*****	8.1	7.9	7.7	7.5	7.2	7.0	6.7	6.5	6.2	5.9	5.6	5.2	3.8
80	*****	7.9	7.7	7.4	7.2	7.0	6.7	6.5	6.2	5.9	5.6	5.3	4.9	3.5
85	*****	7.6	7.4	7.2	7.0	6.8	6.5	6.3	6.1	5.8	5.5	5.2	4.8	3.4
90	*****	7.4	7.2	7.0	6.8	6.6	6.4	6.1	5.9	5.6	5.3	5.0	4.6	3.2
95	*****	7.2	7.0	6.8	6.6	6.4	6.2	6.0	5.7	5.4	5.1	4.8	4.4	3.0
100	*****	7.0	6.8	6.7	6.5	6.2	6.0	5.8	5.6	5.3	5.0	4.7	4.3	2.9
125	*****	6.1	6.0	5.8	5.6	5.4	5.2	5.0	4.8	4.6	4.4	4.2	3.9	2.6
150	*****	5.6	5.4	5.3	5.1	4.9	4.7	4.6	4.4	4.2	4.0	3.8	3.5	2.3
200	*****	4.8	4.7	4.6	4.4	4.3	4.1	4.0	3.8	3.6	3.4	3.2	2.9	1.9
250	*****	4.2	4.1	4.0	3.8	3.7	3.5	3.4	3.2	3.0	2.8	2.6	2.3	1.6
300	*****	3.8	3.7	3.6	3.5	3.4	3.2	3.0	2.8	2.6	2.4	2.2	1.9	1.4
350	*****	3.4	3.3	3.2	3.1	3.0	2.9	2.8	2.6	2.4	2.2	2.0	1.7	1.2
400	*****	3.2	3.1	3.0	2.9	2.8	2.6	2.4	2.2	2.0	1.8	1.6	1.4	1.0
450	*****	2.9	2.8	2.7	2.6	2.5	2.3	2.1	1.9	1.7	1.5	1.3	1.1	0.8
500	*****	2.8	2.7	2.6	2.5	2.3	2.1	1.9	1.7	1.5	1.3	1.1	0.9	0.7
750	*****	2.0	1.9	1.8	1.7	1.5	1.3	1.1	0.9	0.8	0.7	0.6	0.5	0.4
1000	*****	1.6	1.5	1.4	1.3	1.2	1.1	1.0	0.9	0.8	0.7	0.6	0.5	0.4
1500	*****	1.2	1.1	1.0	0.9	0.8	0.7	0.6	0.5	0.4	0.3	0.2	0.1	0.0

NOTES:

- (1) LES COEFFICIENTS DE VARIATION (C.V.) SONT DES POURCENTAGES.
- (2) POUR LES C.V. D'ESTIMATION DES TOTAUX, REPÉREZ LA RANGÉE LA PLUS PROCHE. LE C.V. APPROXIMATIF SE TROUVE DANS LA COLONNE À L'EXTRÊME GAUCHE.
- (3) POUR LES C.V. D'ESTIMATION DES PROPORTIONS, REPÉREZ LA RANGÉE LA PLUS PROCHE DU NUMÉRATEUR ET LA COLONNE LA PLUS PROCHE DU POURCENTAGE.
- (4) LES CV DE CETTE TABLE SONT BRUTS ET GÉNÉRALEMENT PLUS HAUTS QUE LE NOMBRE EXACT. ILS NE SONT PAS OFFICIELS.

ENQUÊTE SUR L'IMPORTANCE DE LA NATURE POUR LES CANADIENS EN 1996

Tables de variabilité d'échantillonnage approximative pour la COLUMBIE-BRITANNIQUE

NUMÉRATEUR DU POURCENTAGE ('000)	POURCENTAGE ESTIMÉ														
	0.1%	1.0%	2.0%	5.0%	10.0%	15.0%	20.0%	25.0%	30.0%	35.0%	40.0%	50.0%	70.0%	90.0%	
1	82.9	82.5	82.1	80.8	78.6	76.4	74.1	71.8	69.4	66.8	64.2	58.6	45.4	26.2	
2	58.6	58.3	58.0	57.1	55.6	54.0	52.4	50.8	49.0	47.3	45.4	41.4	32.1	18.5	
3	47.8	47.6	47.4	46.6	45.4	44.1	42.8	41.4	40.0	38.6	37.1	33.8	26.2	15.1	
4	*****	41.2	41.0	40.4	39.3	38.2	37.1	35.9	34.7	33.4	32.1	29.3	22.7	13.1	
5	*****	36.9	36.7	36.1	35.2	34.2	33.2	32.1	31.0	29.9	28.7	26.2	20.3	11.7	
6	*****	33.7	33.5	33.0	32.1	31.2	30.3	29.3	28.3	27.3	26.2	23.9	18.5	10.7	
7	*****	31.2	31.0	30.5	29.7	28.9	28.0	27.1	26.2	25.3	24.3	22.2	17.2	9.9	
8	*****	29.2	29.0	28.6	27.8	27.0	26.2	25.4	24.5	23.6	22.7	20.7	16.1	9.3	
9	*****	27.5	27.4	26.9	26.2	25.5	24.7	23.9	23.1	22.3	21.4	19.5	15.1	8.7	
10	*****	26.1	25.9	25.5	24.9	24.2	23.4	22.7	21.9	21.1	20.3	18.5	14.4	8.3	
11	*****	24.9	24.7	24.4	23.7	23.0	22.4	21.6	20.9	20.2	19.4	17.7	13.7	7.9	
12	*****	23.8	23.7	23.3	22.7	22.1	21.4	20.7	20.0	19.3	18.5	16.9	13.1	7.6	
13	*****	22.9	22.8	22.4	21.8	21.2	20.6	19.9	19.2	18.5	17.8	16.3	12.6	7.3	
14	*****	22.0	21.9	21.6	21.0	20.4	19.8	19.2	18.5	17.9	17.2	15.7	12.1	7.0	
15	*****	21.3	21.2	20.9	20.3	19.7	19.1	18.5	17.9	17.3	16.6	15.1	11.7	6.8	
16	*****	20.6	20.5	20.2	19.7	19.1	18.5	17.9	17.3	16.7	16.1	14.7	11.4	6.6	
17	*****	20.0	19.9	19.6	19.1	18.5	18.0	17.4	16.8	16.2	15.6	14.2	11.0	6.4	
18	*****	19.4	19.3	19.0	18.5	18.0	17.5	16.9	16.3	15.8	15.1	13.8	10.7	6.2	
19	*****	18.9	18.8	18.5	18.0	17.5	17.0	16.5	15.9	15.3	14.7	13.4	10.4	6.0	
20	*****	18.4	18.3	18.1	17.6	17.1	16.6	16.1	15.5	14.9	14.4	13.1	10.2	5.9	
21	*****	18.0	17.9	17.6	17.2	16.7	16.2	15.7	15.1	14.6	14.0	12.8	9.9	5.7	
22	*****	17.6	17.5	17.2	16.8	16.3	15.8	15.3	14.8	14.2	13.7	12.5	9.7	5.6	
23	*****	17.2	17.1	16.8	16.4	15.9	15.5	15.0	14.5	13.9	13.4	12.2	9.5	5.5	
24	*****	16.8	16.8	16.5	16.1	15.6	15.1	14.7	14.2	13.6	13.1	12.0	9.3	5.4	
25	*****	16.5	16.4	16.2	15.7	15.3	14.8	14.4	13.9	13.4	12.8	11.7	9.1	5.2	
30	*****	15.1	15.0	14.8	14.4	14.0	13.5	13.1	12.7	12.2	11.7	10.7	8.3	4.8	
35	*****	*****	13.9	13.7	13.3	12.9	12.5	12.1	11.7	11.3	10.9	9.9	7.7	4.4	
40	*****	*****	13.0	12.8	12.4	12.1	11.7	11.4	11.0	10.6	10.2	9.3	7.2	4.1	
45	*****	*****	12.2	12.0	11.7	11.4	11.1	10.7	10.3	10.0	9.6	8.7	6.8	3.9	
50	*****	*****	11.6	11.4	11.1	10.8	10.5	10.2	9.8	9.5	9.1	8.3	6.4	3.7	
55	*****	*****	11.1	10.9	10.6	10.3	10.0	9.7	9.4	9.0	8.7	7.9	6.1	3.5	
60	*****	*****	10.6	10.4	10.2	9.9	9.6	9.3	9.0	8.6	8.3	7.6	5.9	3.4	
65	*****	*****	10.0	9.8	9.5	9.2	8.9	8.6	8.3	8.0	7.7	7.3	5.6	3.3	
70	*****	*****	9.7	9.4	9.1	8.9	8.6	8.3	8.0	7.7	7.4	7.0	5.4	3.1	
75	*****	*****	9.3	9.1	8.8	8.6	8.3	8.0	7.7	7.4	7.1	6.8	5.2	3.0	
80	*****	*****	9.0	8.8	8.5	8.3	8.0	7.8	7.5	7.2	6.9	6.6	5.1	2.9	
85	*****	*****	8.8	8.5	8.3	8.0	7.8	7.5	7.2	7.0	6.7	6.4	4.9	2.8	
90	*****	*****	8.5	8.3	8.1	7.8	7.6	7.3	7.0	6.8	6.5	6.2	4.8	2.8	
95	*****	*****	8.3	8.1	7.8	7.6	7.4	7.1	6.9	6.6	6.3	6.0	4.7	2.7	
100	*****	*****	8.1	7.9	7.6	7.4	7.2	6.9	6.7	6.4	6.2	5.9	4.5	2.6	
125	*****	*****	7.2	7.0	6.8	6.6	6.4	6.2	6.0	5.7	5.5	5.2	4.1	2.3	
150	*****	*****	6.6	6.4	6.2	6.1	5.9	5.7	5.5	5.2	5.0	4.8	3.7	2.1	
200	*****	*****	*****	5.6	5.4	5.2	5.1	4.9	4.7	4.5	4.4	4.1	3.2	1.9	
250	*****	*****	*****	5.0	4.8	4.7	4.5	4.4	4.2	4.1	4.0	3.7	2.9	1.7	
300	*****	*****	*****	4.5	4.4	4.3	4.1	4.0	3.9	3.7	3.6	3.4	2.6	1.5	
350	*****	*****	*****	4.1	4.0	3.8	3.7	3.6	3.5	3.4	3.3	3.1	2.4	1.4	
400	*****	*****	*****	3.8	3.7	3.6	3.5	3.4	3.3	3.2	3.1	2.9	2.3	1.3	
450	*****	*****	*****	3.6	3.5	3.4	3.3	3.2	3.1	3.0	2.9	2.8	2.1	1.2	
500	*****	*****	*****	3.3	3.2	3.1	3.0	2.9	2.8	2.7	2.6	2.5	2.0	1.2	
750	*****	*****	*****	2.6	2.5	2.4	2.3	2.2	2.1	2.0	1.9	1.8	1.4	1.0	
1000	*****	*****	*****	2.1	2.0	1.9	1.8	1.7	1.6	1.5	1.4	1.3	1.0	0.8	
1500	*****	*****	*****	1.5	1.4	1.3	1.2	1.1	1.0	0.9	0.8	0.7	0.6	0.4	
2000	*****	*****	*****	1.0	0.9	0.8	0.7	0.6	0.5	0.4	0.3	0.2	0.1	0.1	

NOTES:

(1) LES COEFFICIENTS DE VARIATION (C.V.) SONT DES POURCENTAGES.

(2) POUR LES C.V. D'ESTIMATION DES TOTAUX, REPÉREZ LA RANGÉE LA PLUS PROCHE. LE C.V. APPROXIMATIF SE TROUVE DANS LA COLONNE À L'EXTRÊME GAUCHE.

(3) POUR LES C.V. D'ESTIMATION DES PROPORTIONS, REPÉREZ LA RANGÉE LA PLUS PROCHE DU NUMÉRATEUR ET LA COLONNE LA PLUS PROCHE DU POURCENTAGE.

(4) LES CV DE CETTE TABLE SONT BRUTS ET GÉNÉRALEMENT PLUS HAUTS QUE LE NOMBRE EXACT. ILS NE SONT PAS OFFICIELS.

ENQUÊTE SUR L'IMPORTANCE DE LA NATURE POUR LES CANADIENS EN 1996

Tables de variabilité d'échantillonnage approximative pour le YUKON

NUMÉRATEUR DU POURCENTAGE ('000)	POURCENTAGE ESTIMÉ													
	0.1%	1.0%	2.0%	5.0%	10.0%	15.0%	20.0%	25.0%	30.0%	35.0%	40.0%	50.0%	70.0%	90.0%
1	*****				15.7	15.2	14.8	14.3	13.8	13.3	12.8	11.7	9.0	5.2
2	*****				10.8	10.4	10.1	9.8	9.4	9.0	8.3	6.4	3.7	
3	*****					8.5	8.3	8.0	7.7	7.4	6.7	5.2	3.0	
4	*****						7.2	6.9	6.7	6.4	5.8	4.5	2.6	
5	*****							6.2	6.0	5.7	5.2	4.0	2.3	
6	*****								5.4	5.2	4.8	3.7	2.1	
7	*****									4.8	4.4	3.4	2.0	
8	*****										4.1	3.2	1.8	
9	*****											3.9	3.0	1.7
10	*****												2.9	1.7
11	*****													2.7
12	*****													2.6
13	*****													2.5
14	*****													2.5
15	*****													2.5
16	*****													2.5
17	*****													2.5

NOTES:

- (1) LES COEFFICIENTS DE VARIATION (C.V.) SONT DES POURCENTAGES.
- (2) POUR LES C.V. D'ESTIMATION DES TOTAUX, REPÉREZ LA RANGÉE LA PLUS PROCHE. LE C.V. APPROXIMATIF SE TROUVE DANS LA COLONNE À L'EXTRÊME GAUCHE.
- (3) POUR LES C.V. D'ESTIMATION DES PROPORTIONS, REPÉREZ LA RANGÉE LA PLUS PROCHE DU NUMÉRATEUR ET LA COLONNE LA PLUS PROCHE DU POURCENTAGE.
- (4) LES CV DE CETTE TABLE SONT BRUTS ET GÉNÉRALEMENT PLUS HAUTS QUE LE NOMBRE EXACT. ILS NE SONT PAS OFFICIELS.

11.0

Pondération

L'Enquête sur l'importance de la nature pour les Canadiens ayant utilisé un sous-échantillon de l'EPA, le calcul des poids pour les enregistrements de l'enquête pour l'année est évidemment lié à la procédure de pondération employée pour l'EPA. Voici une brève description de la procédure de pondération de l'EPA.

11.1

Pondération de l'EPA

Dans l'EPA, le poids final attribué à chaque enregistrement est le produit des facteurs suivants : le poids de base, le sous-poids de grappe, le facteur de compensation de la non-réponse, le facteur rural-urbain et le facteur d'ajustement du rapport âge-sexe-province. Voici une description de chacun de ces facteurs.

Poids de base

Dans un échantillon probabiliste, les poids à utiliser pour obtenir des estimations non biaisées de la population sont déterminés par le plan d'échantillonnage. Chaque enregistrement doit être pondéré par l'inverse de la probabilité de choisir la personne à laquelle se rapporte l'enregistrement. Dans le cas d'un échantillon aléatoire simple de 2 %, cette probabilité serait de .02 pour chaque personne et les données dans chaque enregistrement doivent être pondérées par $1/.02=50$. Comme tous les membres éligibles du ménage dans un logement sont interviewés (directement ou indirectement), cette probabilité est essentiellement la même que la probabilité de sélection du logement.

Sous-poids de grappe

La délimitation des grappes se fait de manière telle que le nombre de logements dans l'échantillon augmente très légèrement lorsque le parc immobilier s'accroît modérément. On peut tolérer une croissance importante dans une grappe isolée avant que l'échantillon supplémentaire ne pose des difficultés pour la collecte des données sur le terrain. Cependant, s'il y a une croissance pour plusieurs grappes dans la tâche d'un intervieweur, son effet cumulatif peut engendrer une surcharge de travail. Dans les grappes où il s'est produit une croissance importante, on procède à un sous-échantillonnage afin que le travail confié aux intervieweurs demeure raisonnable. Le sous-poids de grappe représente l'inverse du rapport de sous-échantillonnage dans les grappes où il y a eu sous-échantillonnage.

Poids de stabilisation

La croissance de la population, et par conséquent celle du nombre de ménages, mènerait à l'agrandissement continu de l'échantillon de l'EPA si l'échantillon final n'était pas systématiquement fait à un taux fixe. Certains ménages sont rejetés, au hasard, afin de contrôler les coûts et de garder la taille de l'échantillon au niveau désiré. Le poids de stabilisation consiste en l'inverse du rapport de sous-échantillonnage où il y eu poids de stabilisation.

Non-réponse

En dépit des mécanismes de contrôle stricts employés pour l'EPA, un certain taux de non-réponse est inévitable malgré les multiples tentatives des intervieweurs. Le taux de non-réponse à l'EPA est d'environ 5 %. Pour certains types de non-réponses (ménage temporairement absent, refus), si l'on a recueilli des renseignements sur le ménage lors d'une interview réalisée au cours d'un mois précédent, ces données sont reportées et utilisées pour le mois en cours.

Dans d'autres cas, on compense la non-réponse en augmentant proportionnellement le poids des ménages répondants. On multiplie le poids de chaque enregistrement de réponse par le rapport entre le nombre de ménages qui auraient dû être interviewés et le nombre de ménages qui l'ont effectivement été. Cette correction se fait séparément pour des régions géographiques qu'on appelle unités de compensation. Elle repose sur l'hypothèse que les ménages qui ont été interviewés représentent les caractéristiques de ceux qui auraient dû l'être. Les estimations seront légèrement biaisées dans la mesure où cette hypothèse s'avère fautive.

Sous-poids de l'EPA

Le produit des facteurs de pondération décrits plus haut est appelé * sous-poids de l'EPA +. Tous les occupants d'un logement échantillonné ont le même sous-poids. Lors du calcul du sous-poids d'un ménage, nous utilisons le sous-poids d'un des enregistrements (ou personne) pour le ménage.

11.2

Pondération pour l'Enquête sur l'importance de la nature pour les Canadiens

Les principes régissant le calcul des poids de l'Enquête sur l'importance de la nature pour les Canadiens et de l'EPA sont presque les mêmes. D'autres ajustements sont néanmoins apportés aux poids de l'EPA afin de pouvoir dériver un poids définitif pour les différents enregistrements des fichiers de microdonnées de l'Enquête sur l'importance de la nature pour les Canadiens.

- 1) Un ajustement pour tenir compte de l'utilisation d'un sous-échantillon représentant les cinq sixièmes de l'échantillon complet de l'EPA dans les provinces, et d'un échantillon de trois mois dans le Yukon, au lieu d'un mois seulement..
- 2) Un ajustement pour tenir compte de la non-réponses additionnelle à l'enquête supplémentaire, c.-à-d. la non-réponse à l'Enquête sur l'importance de la nature pour les Canadiens de ceux pour qui on a reporté les données de l'EPA du mois précédent.
- 3) Un ajustement pour tenir compte des projections séparées par province, âge et sexe, RMR et RÉ, après réalisation des deux premiers ajustements. Ces totaux ajustements sont simplement les poids finaux pour l'EPA qui ont été calibrés aux projections démographiques faites à partir des données du recensement par Statistique Canada.

Ajustements pour la non-réponse à l'Enquête sur l'importance de la nature pour les Canadiens

Les ajustements 1 et 2 sont calculés en multipliant le sous-poids de l'EPA pour chacun des enregistrements ayant répondu à l'Enquête sur l'importance de la nature pour les Canadiens par :

somme des sous-poids de l'EPA pour chaque ménage répondant à l'EPA

somme des sous-poids de l'EPA pour chaque ménage répondant à l'Enquête sur l'importance de la nature pour les Canadiens

en vue d'obtenir un sous-poids de l'Enquête sur l'importance de la nature pour les Canadiens corrigé de la non-réponse. D'autres ajustements pour la non-réponse sont effectués dans les groupes défini par les RÉAE, les groupes de plan d'échantillonnage et les groupes de renouvellement.

Ajustement pour l'estimation étalonnée

Le poids de chaque répondant a été ajusté par itération au moyen d'une méthode d'estimation étalonnée. Cette méthode fait en sorte que l'estimation obtenue pour un groupe de rajustement est cohérente avec les totalisations de populations du même groupe. On procède à l'ajustement au moyen d'une méthode de pondération par itération en deux temps, en utilisant à chaque étape le poids obtenu à l'étape précédente, jusqu'à ce que la série d'estimations concorde avec les totalisations de la population de l'EPA (qui ont été créées en utilisant les projections démographiques du recensement). **Le poids statistique final se trouve au champ * WEIGHT + du fichier de microdonnées.**





12.0

Questionnaire

